Nations Unies S/PV.5641



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5641e séance

Mardi 20 mars 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Kumalo	(Afrique du Sud)
Membres :	Belgique	M. Belle
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	Mme Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. de La Sablière
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Indonésie	M. Jenie
	Italie	M. D'Alema
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2007/152)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

07-27565 (F)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2007/152)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Bélarus, du Canada, de l'Inde, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Pays-Bas et de la République islamique d'Iran, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'Article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et M. Antonio Maria Costa, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Koenigs à prendre place à la table du Conseil.

J'invite M. Costa à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/152, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je vais maintenant donner la parole à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

M. Koenigs (*parle en anglais*) : À l'approche du Nouvel An afghan, l'Afghanistan demeure un lieu d'espoir mais aussi de difficultés. Les efforts sans précédent déployés en vue d'améliorer la gestion des affaires publiques, de contribuer au développement et d'enregistrer des succès militaires sont mis à rude épreuve. Tandis que le conflit fait encore rage dans le sud, avec des zones frontalières à l'est et au sud-est qui restent vulnérables aux incursions et aux flambées de violence, il importe de plus en plus d'assurer la coordination stratégique des efforts militaires, politiques et en matière de développement. La menace à la paix n'a pas baissé en intensité, mais les mesures prises conjointement par les institutions afghanes, par la Force internationale d'assistance à la sécurité menée par l'OTAN, par les donateurs et le peuple afghan lui-même sont encourageantes.

Ces efforts de coordination portent leurs fruits, mais pourraient être intensifiés. Je voudrais remercier le Conseil de sécurité d'avoir contribué à renforcer le consensus actuel sur le Conseil commun de coordination et de suivi, en tant que principal cadre servant à orienter le Gouvernement afghan et la communauté internationale dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. Il est fondamental que la Stratégie nationale de développement pour l'Afghanistan fonctionne bien et donne de bons résultats. Lors de la dernière réunion du Conseil commun de coordination et de suivi qui s'est tenue à Berlin en présence des dirigeants politiques des capitales, les donateurs ont réitéré leur appui au Gouvernement dans sa volonté de mieux contrôler les activités en matière de sécurité, de reconstruction et de développement. Les ministères afghans mettent actuellement au point leurs stratégies sur cinq ans et des consultations à l'échelon régional sont prévues en mai. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan réitère sa volonté d'assurer une coordination efficace entre la communauté

internationale et le Gouvernement afghan, aux niveaux tant régional que national.

Je compte sur l'appui du Conseil pour mener à bien la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. En effet, elle ne portera ses fruits que si chacun y contribue. Pour être franc, la participation internationale doit être améliorée. Par conséquent, je voudrais, par l'entremise du Conseil, demander que tous les donateurs fassent le nécessaire pour assurer la participation efficace de leurs représentants officiels au groupe de travail et au groupe consultatif sur la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, dès à présent, à l'approche du Forum sur le développement de l'Afghanistan, qui aura lieu le 30 avril, et de la cinquième réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, prévue le 1er mai. Certains donateurs et certains secteurs clef devront à cette occasion prévoir plus de personnel et allouer de plus amples ressources sur le terrain, à Kaboul comme dans les provinces.

Pour que le Gouvernement afghan puisse endosser ses responsabilités au titre du Pacte pour l'Afghanistan, l'Assemblée nationale doit jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du Pacte en prévoyant des débats pertinents dans son programme de travail. Une participation accrue permettra à l'Assemblée nationale d'analyser les rapports du Gouvernement sur l'utilisation de l'aide apportée par les donateurs et de poursuivre ses activités législatives.

De nombreuses autres entités du Gouvernement, y compris le Ministère de l'intérieur, devront prendre plus au sérieux leurs responsabilités au titre du Pacte. La passivité persistante d'un grand nombre d'organes de l'État – dans l'attente que la communauté internationale vienne à leur secours pour réaliser les objectifs prévus par le Pacte – ne fait que retarder les progrès, voire les saper, dans certains cas.

Pour que le processus aboutisse, il est essentiel que le Gouvernement commence à considérer les conseils politiques donnés par les membres de la communauté internationale comme un véritable effort pour apporter leur aide plutôt qu'une tentative d'exercer une mainmise. Il est extrêmement important que le Gouvernement prenne au sérieux la question de la réforme en partant du sommet des ministères importants, notamment le Ministère de l'intérieur, sans quoi les efforts déployés par la communauté internationale à partir de la base – par exemple pour réformer la police – resteraient vains.

Pour que les efforts déployés en 2007, dans les domaines du développement et de l'armée soient couronnés de succès, il est indispensable d'améliorer l'utilisation qui est faite de l'aide au développement, d'exécuter plus promptement le budget et de renforcer la présence militaire internationale et les forces afghanes de sécurité.

À l'heure où je parle, la FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité) est engagée aux côtés des forces nationales de sécurité afghanes dans des opérations de grande envergure contre les Taliban. Ce sont surtout les districts de Sangin et de Kajaki dans la province de Helmand qui ont été le théâtre de telles opérations, bien que les régions d'Uruzgan, de Kandahar, de Farah et de Ghor soient également touchées. L'Opération Achille, lancée le 6 mars, et l'opération offensive suivante Nowruz – qui signifie « nouvel an » et qui débute demain – vise à défaire un ennemi redoutable sur un terrain extrêmement dur. L'expérience passée indique que l'on peut s'attendre à une recrudescence de la violence alors que le climat s'adoucit et que le printemps commence.

Mais la capacité des forces des Taliban de prendre des initiatives militaires est remise en cause dans de nombreux districts. La relation de symbiose qu'elles entretiennent avec les réseaux des trafiquants de drogues dans la province de Helmand et d'autres provinces australes a été mise en évidence comme jamais auparavant. En outre, le modèle taliban de gouvernance reste, d'une manière générale, peu populaire. Étant donné la nature de cette lutte, je félicite les nouvelles forces de la FIAS pour leur engagement, qui permettra de créer, pour la première fois, une réserve crédible. Il s'agit de 3 400 soldats supplémentaires des États-Unis, 1 400 du Royaume-Uni, 1 000 de la Pologne, 400 de la Bulgarie et 300 de la Hongrie.

Alors que les activités militaires s'intensifient, la protection des civils est devenue une préoccupation majeure. Les groupes terroristes et insurgés dirigés par les Taliban portent toute la responsabilité du nombre élevé des morts et blessés provoqués par les attentats-suicide à la bombe. Bien que les forces de sécurité afghanes aient réussi à localiser et à démanteler certains réseaux préparant des attentats, 27 attentats-suicide ont déjà été commis cette année, soit bien plus que l'an dernier au cours de la même période. Plus de 80 % des victimes sont des civils.

Au cours de la période à l'examen, un certain nombre de civils ont également été blessés à cause des interventions des forces militaires gouvernementales et internationales. Le 4 mars dernier, dans la province de Nangarhar, 12 civils ont été tués et 38 blessés dans un attentat-suicide commis contre un convoi de Marines américains, à l'aide d'un engin explosif improvisé placé à bord d'un véhicule. Cet incident a déclenché des manifestations contre la présence des forces militaires étrangères. À Kapisa, une frappe aérienne de la FIAS contre un complexe résidentiel a fait neuf morts, parmi lesquels figuraient quatre enfants. Selon un porte-parole de l'armée des États-Unis, le complexe a été pris pour cible après que deux hommes y ont été vus en train d'effectuer des tirs contre une base voisine de l'Armée nationale afghane. Ces incidents montrent la gravité des risques engendrés par les pertes civiles dues aux opérations militaires. Outre le drame causé par les morts d'innocents, l'hostilité et l'agitation civiles qu'elles provoquent, la perte du soutien du public, ainsi que le droit des victimes à la justice ajoutent une pression supplémentaire à l'action internationale visant à ramener la paix et la stabilité en Afghanistan.

Conformément au mandat qui lui a été confié dans le domaine des droits de l'homme, la MANUA veut s'imposer comme un acteur impartial et crédible en s'employant à faire toute la lumière sur ces incidents dans l'intérêt de la population et à communiquer les informations aux principaux intéressés. Notre objectif premier est d'empêcher que les parties au conflit, quelles qu'elles soient, fassent de nouvelles victimes civiles. Cela dit, nous sommes avant tout préoccupés par le flagrant mépris des groupes insurgés pour la vie des civils. Le Gouvernement afghan et les forces militaires internationales doivent, de leur côté, veiller davantage à préserver les civils et donner une telle impression. Les communautés et villages afghans doivent pouvoir compter sur leur gouvernement et sur la FIAS pour les protéger de la violence sous toutes ses formes.

Outre les activités militaires, il est possible d'améliorer considérablement la sécurité en nouant un dialogue politique avec les groupes tribaux et les commandants qui sympathisent avec les Taliban et les autres groupes insurgés. Certains signes tendent à montrer que les groupes répondent favorablement aux avances gouvernementales dès lors que celles-ci sont sincères.

Si les zones touchées par l'insurrection se concentrent le long de la frontière avec le Pakistan, d'où continuent d'arriver les kamikazes, les organisateurs d'attentats et les commandants Taliban, l'insurrection revêt des formes particulières selon les districts et exige par conséquent des solutions locales. Il est donc primordial que le Gouvernement afghan reconnaisse que le désenchantement d'origine tribale est généralement le résultat des actions antérieures des responsables gouvernementaux. Il faut de toute urgence concevoir des stratégies pour mettre fin à cette désaffection.

Les solutions appliquées au niveau local pour renforcer la sécurité, à travers le dialogue politique avec les communautés locales, ont été couronnées de succès dans les provinces de Paktya, Khost, Kandahar et Kunar, souvent avec le concours de la MANUA. En revanche, un grand nombre de gouverneurs de province et autres personnes influentes continuent d'enregistrer des résultats décevants, l'appui que le Gouvernement central apporte aux provinces laissant parfois à désirer. En témoigne la situation qui règne actuellement dans la province de Helmand. Le Gouvernement afghan n'a toujours pas su imposer son autorité dans les districts de Nauzad, Sangin, Kajaki et Baghran, alors même que les chefs communautaires ont eu le courage de défier les Taliban. Une stratégie réaliste s'impose pour rallier l'adhésion des chefs tribaux et de leurs communautés aux initiatives gouvernementales visant à maintenir la paix, à restaurer la fourniture des services de base et à faire face aux besoins humanitaires urgents. Le succès de la politique antidrogue mise en œuvre à Helmand, Uruzgan et ailleurs dépendra du rétablissement de l'administration et d'un fort engagement communautaire.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général (S/2007/152) dont le Conseil est saisi, la MANUA est résolue à redoubler d'efforts pour assurer une bonne coordination, répondre aux besoins humanitaires et encourager la coopération régionale dans les domaines économique et social ainsi qu'en matière de développement. Nous pouvons jouer un rôle décisif en contribuant de manière constructive à nouer le dialogue avec les communautés vulnérables afin de concevoir des solutions locales aux problèmes de gouvernance et à l'insécurité. Ce rôle mérite d'ailleurs d'être renforcé. Notre action doit compléter celles du Gouvernement et des forces militaires. Les nouveaux bureaux provinciaux de la MANUA ont justement pour vocation d'inviter au dialogue un large éventail de

groupes dont le rôle sera décisif pour mettre fin au conflit. Le Groupe chargé de la coordination des politiques, dirigé par le Président Karzaï, doit étendre ses opérations au niveau provincial afin de conseiller et de soutenir les gouverneurs et de favoriser le dialogue avec les districts.

Au plan stratégique, il est largement admis qu'il est essentiel de démanteler les réseaux de commandement des Taliban dans le cadre de l'action menée sur plusieurs fronts pour conjurer l'insurrection. Il faut que les autorités nationales, tant afghanes que pakistanaises, chargées du maintien de l'ordre soient davantage en mesure de localiser et d'arrêter les chefs Taliban. L'impunité dans laquelle les réseaux terroristes installés dans le Waziristan continuent d'agir en Afghanistan reste alarmante, de même que les informations signalant la présence de responsables et de camps d'entraînement des Taliban dans les villes de Quetta, Peshawar et Miram Shah et dans leurs environs. Je considère qu'un premier pas positif a été fait avec la récente arrestation, à Quetta, du mollah Obaidullah Akhund, qui est l'un des deux adjoints du mollah Omar et l'ancien Ministre taliban de la défense. Il était l'une des personnalités les plus en vue visées par les sanctions au titre de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité.

La coopération régionale demeure essentielle pour mettre fin à l'insurrection. Il convient d'étoffer les initiatives concrètes mises en œuvre jusqu'ici pour améliorer la confiance et intensifier le dialogue à l'échelon régional entre l'Afghanistan et le Pakistan, surtout celles visant à développer l'infrastructure, la santé et le secteur privé.

Le 10 mars, la Wolesi Jirga a approuvé une version révisée du projet de loi relatif à la réconciliation et à l'amnistie générale qui prévoit d'amnistier tous les membres des groupes politiques et belligérants ayant participé au conflit armé avant la mise en place de l'Administration intérimaire en 2001, de même que tous les individus et groupes de l'opposition armée qui rejoindraient le processus de réconciliation nationale. Dans la mesure où elle ne remet pas explicitement en cause le droit des personnes à obtenir justice pour des infractions pénales, il y a lieu de saluer cette initiative, qui vise à rassembler les groupes désireux de vivre dans la paix sous la nouvelle Constitution.

Il n'empêche que c'est le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation lancé par le Président le 10 décembre 2006 qui reste le cadre de référence en la matière. Il prévoit, principalement, d'établir la vérité sur les atrocités commises entre avril 1978 et la chute des Taliban en 2001, d'honorer les victimes, de réformer les institutions de l'État – avec l'ouverture d'enquêtes et des mesures de réconciliation – et de formuler des recommandations sur les dispositifs de responsabilisation à mettre en place. Il importe de préserver les principaux objectifs du Plan d'action, qui s'inscrit dans le Pacte pour Afghanistan, de même qu'il faut veiller au respect du principe de l'ONU selon lequel il est inadmissible d'amnistier les auteurs de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'autres graves violations des droits de l'homme. Il est fort probable que le débat sur ces questions en Afghanistan restera houleux et parfois nuisible à l'unité. Il sera donc vital de s'attacher en permanence à prendre des mesures concrètes pour honorer les victimes et favoriser la réconciliation.

La lutte contre la drogue reste une priorité stratégique absolue. La mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue passe par l'action concertée de la communauté internationale et du Gouvernement afghan afin d'empêcher un échec éventuel de la politique poursuivie en la matière. Les rapports initiaux sur la culture du pavot de cette année indiquent que la récolte de 2007 sera un record. L'éradication se poursuit, mais elle n'a pas encore eu d'incidences positives sur la culture du pavot dans les provinces méridionales. On s'attend à une diminution dans le nord où des mesures d'incitation visant à promouvoir des moyens de subsistance légaux ont été fructueuses et où la gouvernance et l'application de la loi ont été renforcées. Les activités d'éradication doivent être menées de concert avec des programmes efficaces en faveur de nouveaux moyens de subsistance, des mesures coercitives de lutte contre les réseaux de drogue afin de briser le lien existant entre le trafic de drogue, l'insurrection, la violence et la corruption.

La corruption généralisée dans le secteur de la justice constitue une préoccupation majeure. Pour faire face à ce problème, le processus de réforme doit de toute urgence se pencher sur le problème de la rémunération peu élevée des juges et procureurs et des autres dépenses renouvelables du système judiciaire. Le budget afghan ne sera pas en mesure de couvrir ces dépenses dans un avenir prévisible. Beaucoup d'arguments sont présentés pour que l'on mette en place un mécanisme de financement multidonateurs

dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan afin de s'acquitter de ces frais et d'autres. Les institutions judiciaires devront restructurer et réformer leurs organisations afin de garantir une transparence accrue, une meilleure fourniture de services et des conditions de travail plus favorables, ainsi que des ressources et une sécurité renforcées pour les fonctionnaires du système judiciaire.

En mars, la Cour suprême, le Bureau du Procureur général et le Ministère de la justice ont tous présenté de nouvelles stratégies de réforme détaillées dans le cadre du processus de Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Le moment est venu de rechercher des financements pour la mise en œuvre d'un programme national concret et applicable pour les institutions judiciaires.

Pour terminer, je voudrais soulever une question interne concernant la MANUA. L'absence continue de sécurité limite considérablement la capacité de la mission de s'acquitter de son mandat et fait courir à son personnel des risques importants, en particulier les agents qui se trouvent sur le terrain. Même si la MANUA a fait des efforts importants pour protéger son personnel, elle doit faire face à des difficultés opérationnelles très graves. Dans ces conditions, recruter et retenir un personnel qualifié représentent un défi important, notamment dans les bureaux extérieurs. Compte tenu de l'importance du rôle de la MANUA à cette étape cruciale du processus de paix afghan et, en particulier, étant donné la nécessité croissante des services de la MANUA, il conviendra également d'aborder ce problème en termes de ressources financières. Votre appui à cet égard sera indispensable.

Je voudrais remercier le Conseil et la communauté internationale pour leur attachement constant au processus de paix en Afghanistan et à la mission de la MANUA. Nous continuerons de nous employer à faire en sorte que la coordination dans tous les domaines, l'ouverture politique et la coopération régionale continuent de s'améliorer dans les zones qui sont, selon nous, indispensables au succès de la transition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koenigs de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

M. Costa (*parle en anglais*) : C'est un véritable honneur pour moi que de prendre une fois de plus la parole au Conseil. Depuis mon dernier exposé au Conseil en octobre 2006, les membres du Conseil ont eu la chance de voir de leurs propres yeux les effets néfastes que les drogues et la criminalité ont eus sur l'Afghanistan.

Je voudrais aujourd'hui évoquer devant les membres du Conseil l'étude que mon Bureau a récemment menée sur la culture du pavot. Des copies de cette étude leur ont déjà été distribuées. Tout d'abord, en ce qui concerne la situation concernant d'opium, il est, à l'heure actuelle, facile d'être pessimiste au sujet de la situation en Afghanistan, en particulier en ce qui concerne l'opium. Mais l'évaluation que nous avons réalisée cet hiver met en lumière un phénomène nouveau qui pourrait être encourageant : des tendances divergentes en matière de culture selon que l'on se trouve dans le centre-nord ou le centre-sud du pays, comme vient de le faire remarquer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs.

La sécurité et le développement prennent peu à peu racine dans le centre-nord de l'Afghanistan. L'expérience nous a appris qu'une stabilité et un appui renforcés aident les paysans à abandonner la culture de stupéfiants. Cela s'est produit dans la région andine et en Asie du Sud-Est. C'est ce qui se produit actuellement en Afghanistan, où un système équilibré de rétribution et de gratifications a permis la formation d'un cordon exempt d'opium au centre du pays, des frontières avec le Pakistan au sud-est jusqu'à la frontière avec le Turkménistan au nord-ouest.

Je me réjouis particulièrement de la création du Fonds d'encouragement visant à appuyer les administrations provinciales qui éliminent le pavot. Le fait de récompenser ces provinces, lorsqu'elles respectent la loi, augmente notre chance de doubler le nombre de provinces exemptes d'opium, qui passerait de six en 2006, en particulier autour de Kaboul, à une douzaine d'ici à la fin de l'actuel cycle de récolte. Si nous y parvenons, alors un tiers du pays aura été libéré de la culture du pavot d'ici l'été 2007.

Le sud du pays présente un tableau différent car le cercle vicieux des drogues finançant le terrorisme, et du terrorisme soutenant les grands trafiquants de drogue se consolide. La culture du pavot qui en résulte et qui ne cesse d'augmenter dans les cinq provinces d'Helmand, de Kandahar, d'Uruzgan, de Zabul et de

Nimroz tient autant à des questions d'insurrection qu'à des problèmes de drogue. Il est donc indispensable de lutter contre ces deux maux en même temps et avec les mêmes armes. Au cours de ma dernière visite à Kaboul, j'ai été heureux d'apprendre que tant les responsables militaires que ceux chargés de la lutte contre la drogue comprenaient bien cela et élaboraient des règles d'engagement complémentaires.

En Afghanistan, le problème de la drogue survient dans un vide sécuritaire – tout le monde le sait – puisque les cultures illicites coexistent avec d'autres activités criminelles qui encouragent cette culture. Au premier rang de ces acticités il y a l'importation des précurseurs chimiques nécessaires à la production d'héroïne et l'exportation des produits illicites tirés de la culture du pavot. Les chiffres à ce sujet sont choquants, si choquants, en fait, que l'absence de détection en dit long sur la situation.

Voici la situation à considérer : premièrement, pendant l'année dernière seulement, plus de 1 000 tonnes d'anhydride acétique sont entrées en contrebande en Afghanistan; à cela s'ajoute cinq fois plus d'autres dérivés chimiques nécessaires à la production de drogues dans un pays ne possédant aucune industrie chimique. Deuxièmement, plus de 3 milliards de dollars tirés du trafic de drogue ont quitté le territoire afghan en direction de paradis qui ont permis à cet argent d'être blanchi et placé à l'abri de tout soupçon. C'est pour cela qu'il convient de renforcer les contrôles aux frontières dans la région.

Pour le moment, le Gouvernement afghan n'est pas en mesure de contrôler son territoire, ni même ses frontières. Ses voisins et toutes les parties prenantes soucieuses de mettre fin au flux des drogues, des précurseurs chimiques et de l'argent du crime doivent lui prêter main forte. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a récemment proposé une initiative importante en vue d'aider l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan à améliorer la gestion de leurs frontières et l'échange de renseignements relatifs à la lutte contre la drogue. Cette initiative comprend des infrastructures physiques, des postes frontières, des tranchées et des enceintes de confinement, de même que des campements de sécurité aux frontières.

Les mesures opérationnelles doivent également être améliorées par le biais d'exercices conjoints d'interception, d'enquêtes menées sur la base des renseignements recueillis, de bureaux de liaison communs aux frontières et de systèmes de communication compatibles. Il convient de renforcer les contrôles aux frontières de l'Iran et du Pakistan et d'assurer un meilleur contrôle au passage des marchandises en direction de l'Afghanistan. Il faut consacrer l'attention voulue à la sécurité des conteneurs et à l'interception des chargements étiquetés de façon trompeuse dans le but de dissimuler des précurseurs chimiques.

Troisièmement, je salue les efforts faits pour traduire les principaux trafiquants de drogue en justice. Le rapport de la mission du Conseil parle d'une culture d'impunité en Afghanistan. J'applaudis donc à la décision prise par le Conseil, dans la résolution 1735 (2006) du 22 décembre 2006, d'inscrire ces individus sur la liste récapitulative d'individus et d'entités soutenant les Taliban et Al-Qaida. De manière générale, la difficulté consiste à renforcer le système pénal afghan et à juger les personnes qui profitent de la drogue et du crime. La résolution 1735 (2006), en particulier, permettra de lutter plus facilement contre les cartels de la drogue qui commencent à apparaître en Afghanistan, en empêchant leurs membres de se rendre à l'étranger, en confisquant leurs actifs et en facilitant les arrestations et l'extradition.

Quatrièmement, et pour finir, je dois mentionner le cancer qu'est la corruption. Le rapport reconnaît à juste titre que le versement de pots-de-vin, la malhonnêteté et la corruption sont au nombre des grandes menaces qui pèsent sur l'Afghanistan. Ce type de criminalité sape les fondements de l'état de droit. Elle est particulièrement nuisible en ce qu'elle ouvre la porte au trafic de drogue et sert de cadre à des activités répréhensibles. Elle facilite la transformation de l'économie des stupéfiants en une forme d'enrichissement tolérée. Elle contribue à ce que des revenus illicites puissent insérer leur pouvoir d'achat dans l'économie légale, les structures d'État et les administrations provinciales.

L'Afghanistan a récemment ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption. En tant que dépositaire de la Convention mon Bureau attache une importance particulière au fait que l'Afghanistan soit partie à la Convention, et nous avons l'intention de l'aider à satisfaire aux obligations internationales en découlant. Nous bénéficions pour cela du généreux financement du Canada. Le but d'ensemble est de renforcer les capacités juridiques et administratives du pays, de former une nouvelle génération de jeunes fonctionnaires honnêtes, de lutter contre la corruption par une plus grande transparence financière et des

appels d'offres compétitifs, et de promouvoir les enquêtes anticorruption, les poursuites judiciaires et le recouvrement des recettes illicites.

S'agissant de la question de l'opium en Afghanistan au printemps 2007, j'insiste sur quatre points : premièrement, les nouvelles tendances de culture, potentiellement positives; deuxièmement, le besoin urgent de renforcer le contrôle aux frontières; troisièmement, l'importance de la décision prise par le Conseil de dresser la liste des principaux trafiquants de drogue; et, quatrièmement, la priorité qui doit être donnée à la promotion d'une gouvernance honnête. J'espère que le Conseil jugera cette évolution utile pour libérer l'Afghanistan de la tragédie de la drogue, du crime et de la violence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Costa de son exposé. Avant d'ouvrir le débat, je demanderai à tous les participants de limiter leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec efficacité et dans les délais. Je remercie les participants pour leur compréhension et leur coopération.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie. Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Massimo D'Alema, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Italie.

M. D'Alema (Italie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi de dire que je suis extrêmement honoré de cette occasion qui m'est donnée de m'adresser aujourd'hui, pour la toute première fois, à un organe doté de tant d'autorité.

Je remercie le Représentant spécial pour l'Afghanistan, Tom Koenigs, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Antonio Maria Costa, pour leurs exposés détaillés.

Je suis profondément reconnaissant au Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan. Il constitue un rappel aussi approprié qu'opportun de l'importance vitale de voir la communauté internationale dans son ensemble obtenir un plein succès dans le pays.

Le rapport fait état des progrès réalisés dans plusieurs domaines clefs. Il rappelle en particulier les réformes en cours au Ministère de l'intérieur, l'établissement d'institutions parlementaires comme contrepoids indépendant et actif au pouvoir exécutif, de même que les avancées significatives enregistrées dans le domaine de la justice transitionnelle.

Ce sont là d'importantes réalisations. L'Italie est fière d'y avoir contribué, notamment à travers le rôle moteur qu'elle a joué dans le domaine de l'état de droit et du système judiciaire.

Et pourtant, l'heure n'est pas à l'autosatisfaction. Les conclusions du rapport sont inquiétantes, mais néanmoins saines, car elles appellent à se ressaisir. Nous devons reconnaître que les progrès sont insuffisants dans trop de secteurs, sur le plan non seulement de la sécurité, mais aussi de la gouvernance, du développement socioéconomique, de la coopération régionale, de la protection des droits de l'homme et de la lutte contre la drogue. Dans certains de ces domaines, pour être tout à fait franc, nous avons même régressé.

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que nous pouvons et devons faire davantage. Nous devons réussir, non seulement pour préserver la crédibilité des institutions internationales présentes en Afghanistan, mais, d'abord et avant tout, pour le bien du peuple afghan.

Le projet de résolution vise à mettre l'accent sur le rôle crucial de la composante civile de la mission des Nations Unies. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit recevoir tout l'appui politique et toutes les ressources dont elle a besoin pour remplir son mandat complexe. Je crois fermement que la MANUA devrait aussi se voir confier un rôle plus marqué dans la coordination humanitaire et le suivi des droits de l'homme. Le projet de résolution aborde ce point de manière satisfaisante.

Nous sommes tous conscients que l'adoption d'une nouvelle résolution ne saurait suffire. La promotion et le renforcement du contrôle du processus par les Afghans est une condition préalable essentielle à la réussite de l'entreprise. Le Président Karzaï a lui-même souligné cet aspect lors de sa récente visite à Rome. Aujourd'hui, je lui exprime, ainsi qu'aux institutions afghanes, toute la gratitude du Gouvernement italien pour l'aide offerte s'agissant de libérer le journaliste italien Daniele Mastrogiacomo.

Afin de favoriser l'autonomisation afghane, l'Italie organise actuellement, avec le Gouvernement afghan et en coopération étroite avec l'Organisation des Nations Unies, la conférence de Rome sur l'état de droit. La justice et l'état de droit sont essentiels au

développement économique et à la sécurité intérieure en Afghanistan. On a déjà fait beaucoup, mais de graves problèmes demeurent, notamment la corruption à grande échelle. Nous avons vraiment besoin de redoubler d'efforts et d'assurer une meilleure coordination à travers l'approbation d'un plan d'action dans ce secteur stratégique. Un nouveau fonds sera également nécessaire pour une approche cohérente du secteur entier.

L'Italie accorde en outre une attention toute particulière aux interactions entre le domaine de l'état de droit, la lutte antidrogue et la réforme de la police. Nous nous réjouissons de la mission à venir sur la police, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, qui sera liée à l'état de droit au sens large. L'Italie est pleinement déterminée à assurer le succès de cette mission, qui constitue le signe encourageant d'une prise de responsabilités croissante de l'Union européenne dans le secteur de l'état de droit et de la justice. Dans ce contexte, nous nous associons sans réserve à la déclaration qui sera prononcée par la présidence allemande de l'Union européenne.

La sécurité assurée par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), en coopération avec l'armée afghane, est une condition préalable essentielle à la stabilisation de la situation, mais cela ne saurait suffire. Si j'insiste sur cet aspect de la question, c'est parce que je suis le représentant d'un gouvernement qui a engagé un nombre important de soldats dans le pays. La paix et la stabilité resteront incertaines si on n'améliore pas les conditions de vie de la population, et si on ne réalise pas des progrès rapides et concrets dans la reconstruction des infrastructures civiles et dans le renforcement des institutions aux niveaux national et provincial.

Il existe un besoin urgent de réduire l'appui dont jouissent les insurgés. Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2007/152), nous devons encourager le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation lancé par le Président Karzaï. À mon avis, ces encouragements ne seront fructueux qu'au niveau régional. C'est pourquoi nous devrions envisager un processus qui permette aux pays voisins une participation pleine et positive. Nous devons être prêts à envisager l'éventualité d'une conférence internationale qui serait, selon moi, l'aboutissement de ce processus. Permettez-moi d'expliquer ce que je veux dire.

Le projet de résolution souligne déjà l'importance d'un rôle accru de la MANUA en faveur de la coopération régionale. Ce sur quoi je souhaite insister, c'est que, si nous voulons réussir, il faudra renforcer la dimension régionale. Nous devons – et nous pouvons – être ambitieux. L'Italie se félicite de la réunion, prévue pour le 30 mai, des ministres des affaires étrangères du Groupe des Huit, de l'Afghanistan et du Pakistan, réunion qu'elle juge être un pas important dans la bonne direction.

Pour assurer un suivi, il nous semble qu'une conférence internationale, sur le modèle du Conseil commun de coordination et de suivi, est nécessaire pour examiner dans leur ensemble les questions régionales relatives à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Notre proposition a été élaborée dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan, comme faisant partie d'un processus lancé avec les Conférences de Bonn et de Londres. Conformément au modèle du Conseil commun de coordination et de suivi, la conférence sur la paix et la stabilité régionales devrait être coparrainée par le Gouvernement afghan et l'ONU.

Les objectifs de la conférence devraient être très concrets et ils devraient être triples. Premièrement, cette conférence devrait déclarer à un haut niveau politique la détermination des principales parties prenantes à contribuer à la dimension régionale de la sécurité et de la stabilité de l'Afghanistan, ce qui, selon moi, est absolument essentiel à l'instauration de la paix. Deuxièmement, elle devrait convenir de la nécessité de mettre en place une série de mesures de confiance et de coopération entre l'Afghanistan et ses voisins. Troisièmement, elle devrait appuyer le processus de réconciliation nationale, lancé par le Président Karzaï, grâce à un processus de stabilisation régionale impliquant les pays voisins et la communauté internationale. Enfin, cette conférence internationale constituerait également un moyen de parvenir à un consensus. Elle permettrait à l'opinion publique de nos pays de croire aux perspectives de paix et de démocratie en Afghanistan et de les appuyer.

La MANUA jouera un rôle crucial dans le renforcement des institutions afghanes. Et l'engagement continu de chacun d'entre nous dans les domaines de la sécurité, de la paix et de la reconstruction des infrastructures civiles est tout aussi important. L'Italie forme l'espoir que, une fois mises en œuvre, les mesures prévues dans le projet de résolution nous aideront à réaliser l'objectif d'un

Afghanistan sûr, prospère et libre. Nous le devons à la communauté internationale. Surtout, nous le devons au peuple afghan qui, plus que jamais, mérite notre appui. Tâchons d'être à la hauteur de ses attentes.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Koenigs et le Directeur exécutif Costa pour leurs exposés, ainsi que le Secrétaire général pour son rapport complet et détaillé (S/2007/152). Je m'associe à la déclaration que fera tout à l'heure l'Ambassadeur Matussek au nom de l'Union européenne.

Je tiens d'emblée à saluer l'excellent travail que fait actuellement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à Kaboul et dans les provinces, dans des circonstances souvent très difficiles. Ce travail est au cœur de tout ce que nous cherchons à réaliser en Afghanistan, et la MANUA réunit les hommes et les femmes qui œuvrent pour cette Mission.

L'année écoulée a été difficile. Nous avons été confrontés à une menace considérable de la part des Taliban, dont les tentatives de s'emparer de Kandahar ont été déjouées grâce aux efforts des forces afghanes et de la FIAS. Dans le sud et l'est du pays, nous continuons de faire face à une insurrection violente et efficace. Mais grâce aux services de renseignements et à des opérations ciblées, la FIAS et les forces de sécurité afghanes ont déjà repris l'initiative.

Une action militaire est nécessaire – c'est en fait un élément essentiel – mais il existe d'autres domaines clefs où parallèlement, des progrès doivent être réalisés. Il faut à cette fin adopter une approche globale qui lie et coordonne la sécurité, la mise en place des institutions politiques, les progrès économiques et la lutte contre les stupéfiants. Il faut donc assurer une coopération au sein de la communauté internationale et une coordination entre les initiatives internationales et afghanes, et mieux diffuser l'information afin d'expliquer ce qui se fait aux Afghans.

La MANUA et le Représentant spécial occupent une position qui leur permet de jouer un rôle crucial à cet égard, du fait en particulier de leur fonction de Coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi. Le Conseil commun de coordination et de suivi, à Berlin, a réaffirmé que ceci est et continuera d'être le mécanisme principal de coordination des efforts internationaux et afghans visant à réaliser les engagements pris dans le Pacte. Il incombe à toutes les parties participant aux processus du Conseil commun de coordination et de suivi, y compris l'OTAN, de veiller à réaliser cet objectif, en particulier par le biais de l'engagement plus actif des groupes de travail qui examinent les questions sectorielles détaillées.

La présence de la MANUA dans les provinces constitue également un atout de taille, car elle permet d'assurer la coordination avec les parties prenantes internationales et afghanes en dehors de Kaboul. Nous appuyons avec force la proposition de porter de sept à 11 le nombre de bureaux provinciaux de la MANUA, mais nous devons également reconnaître les problèmes de sécurité et, comme l'a dit le Représentant spécial, traiter des problèmes auxquels le personnel dans ces régions se trouve effectivement confronté.

Remédier aux problèmes auxquels l'Afghanistan fait face, notamment l'insurrection, est un projet à long terme. La menace que posent les stupéfiants, qui est aussi grave que celle que posent les Taliban, ne fait pas exception. Comme nous venons de l'entendre, l'évaluation faite cet hiver par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime indiquerait que cette année encore, la culture du pavot en Afghanistan sera étendue, ce qui ne cesse d'être très préoccupant. Mais cette évaluation semble montrer également que, comme cela a été le cas l'année dernière, dans les régions où la sécurité, le développement et la gouvernance font des progrès, cette culture diminue. Nous devons donc augmenter et continuer l'aide que nous accordons aux efforts menés par l'Afghanistan contre la production et le trafic d'opium, notamment en versant des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants qui finance les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour mettre en place sa propre stratégie de lutte contre les stupéfiants.

Comme le rapport du Secrétaire général l'indique clairement, une coopération régionale sur tout un éventail de questions est cruciale pour la stabilité de l'Afghanistan et la stabilité de l'ensemble de la région. Ceci s'applique à la lutte contre les stupéfiants et contre l'insurrection, mais aussi aux problèmes économiques. J'ai déjà évoqué la nécessité d'adopter une approche globale. Accroître la prospérité par le biais d'une coopération régionale s'inscrit également dans ce tableau. Nous attendons donc avec intérêt la prochaine conférence régionale sur la coopération économique, qui se tiendra à Islamabad dans le courant de cette année.

Étant donné que les difficultés que connaît l'Afghanistan ne seront réglées qu'à long terme,

l'engagement de la communauté internationale doit être un engagement à long terme. Le Royaume-Uni a fait cet engagement, de même que l'ONU. Nous attendons avec impatience de poursuivre notre collaboration étroite avec la MANUA pour atteindre les objectifs communs qui ont été fixés.

M. de La Sablière (France) : Je souhaite tout d'abord remercier M. Koenigs et M. Costa pour les informations utiles qu'ils viennent de nous donner. Je partage largement leur évaluation de la situation. Je voudrais également saluer la présence de M. D'Alema, qui souligne l'effort de l'Italie en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan. Nous l'avons écouté avec intérêt.

Le Représentant permanent de l'Allemagne prononcera tout à l'heure une intervention à laquelle je m'associe pleinement. Je souhaiterais pour ma part souligner les éléments suivants.

Le Représentant spécial a dressé un tableau contrasté. La situation sécuritaire demeure préoccupante et les risques d'une intensification des violences restent importants. Pour autant, les progrès réalisés depuis le lancement du processus de Bonn ne doivent pas être sous-estimés. En effet, les institutions centrales fonctionnent, l'administration se renforce dans certaines provinces, l'économie croît et, avec elle, les revenus fiscaux de l'État. Seul le renforcement des capacités afghanes, qui prendra nécessairement du temps, permettra d'assurer le développement et la stabilité du pays.

Pour améliorer la sécurité, il est nécessaire de poursuivre les efforts de formation, d'entraînement et d'équipement destinés à rendre les forces de sécurité afghanes, civiles et militaires, pleinement opérationnelles. Mais la solution aux difficultés multiples que rencontre l'Afghanistan ne peut être exclusivement militaire. Les autorités afghanes comme la communauté internationale doivent demeurer pleinement engagées pour progresser dans les domaines suivants : amélioration rapide des conditions de vie des Afghans, en particulier en dehors de Kaboul; accroissement des capacités afghanes, ce qui passe par une action plus déterminée contre la corruption, le trafic de drogue et les milices illégales; lutte contre la production et le trafic de stupéfiants, qui hypothèquent la sécurité et le développement; enfin, renforcement de la coordination de l'action de la communauté internationale, dans le cadre du Comité conjoint de coordination et de suivi.

Sur toutes ces questions, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a vocation à jouer un rôle majeur, car l'ONU est perçue comme un acteur central et impartial. Elle seule dispose à la fois de la légitimité et de l'expertise nécessaires pour coordonner les efforts de reconstruction et appuyer la consolidation du processus de transition démocratique en appui de l'action des autorités afghanes.

Il convient de donner à la MANUA les moyens de remplir pleinement cette mission. C'est pourquoi nous appuyons la recommandation du Secrétaire général d'étendre pour un an son mandat, ainsi que les priorités qu'il suggère pour ce mandat, à savoir le renforcement de la coordination de l'aide au niveau local, notamment s'agissant de l'aide humanitaire; l'intensification de la mission de bons offices en matière de coopération régionale; la promotion des droits de l'homme et la protection des civils.

À ce sujet, nous invitons le Représentant spécial à continuer à promouvoir la mise en œuvre du plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation, notamment les aspects qui portent sur la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité. Il s'agit d'un engagement important pris par le Gouvernement afghan dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan.

Par ailleurs, il nous paraît essentiel que la MANUA porte la plus grande attention à l'impact des combats sur les populations civiles ainsi qu'à la situation des médias et au respect de la liberté d'expression. Afin d'y parvenir, il est important que l'extension géographique de la présence de la MANUA puisse être poursuivie grâce à l'ouverture de nouveaux bureaux en province, dans la mesure où les conditions de sécurité le permettent. Au-delà, les enjeux sont tels qu'il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre une stratégie vraiment intégrée, associant autour de l'Afghanistan l'ensemble des pays intéressés à sa stabilisation, par exemple en instituant un groupe de contact.

Dans ce contexte, je souhaite souligner en conclusion l'importance de la coopération régionale et de l'appui que peut lui apporter la communauté internationale. Le Pakistan et l'Afghanistan, notamment, doivent être encouragés à améliorer le contrôle de leur frontière commune et à développer leur coopération et leurs échanges.

M. Belle (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Koenigs, Représentant spécial du

Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son rapport et des informations très importantes qu'il nous a fournies. J'adresse également mes remerciements à M. Costa de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Leurs exposés ont été très informatifs et très clairs. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport complet, qui a mis en lumière les progrès accomplis en Afghanistan, mais aussi les obstacles qu'il reste à surmonter. Je salue la présence, à cette séance, du Ministre des affaires étrangères d'Italie.

Ma délégation souscrit pleinement à l'intervention que l'Ambassadeur S. E. M. Matussek, représentant permanent de l'Allemagne, va faire plus tard au cours de la présente séance.

L'Afghanistan et ses partenaires se trouvent à nouveau à une jonction critique dans la transition du pays. Pour faire de l'Afghanistan un pays stable et prospère, une approche globale est absolument indispensable. D'autres délégations l'ont souligné. Le volet sécuritaire est indispensable, mais il ne suffira pas. Il doit être accompagné de progrès en matière de développement économique, de développement social, de promotion de l'état de droit et de bonne gouvernance.

Je voudrais souligner la nécessité d'une coopération intensive entre tous les acteurs sur le terrain. Ces acteurs sont le Gouvernement afghan, l'ONU, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et l'Union européenne. Cette coopération sera la clef du succès de cette approche globale. C'est dans cette approche globale que l'action de la Belgique s'inscrit. La Belgique contribue aux efforts de la communauté internationale. Elle participe depuis 2003 à la FIAS à concurrence de 300 personnes. Elle participe également au financement des programmes de développement.

Le rapport du Secrétaire général souligne à juste titre que faire avancer la coopération régionale reste une priorité stratégique pour l'Afghanistan. M. Koenigs et M. Costa ont d'ailleurs évoqué, dans leur intervention, l'importance de cette coopération régionale. Nous appuyons dès lors les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) visant à favoriser et à renforcer cette coopération régionale sur le plan tant économique que politique. À cet égard, l'étroite coopération entre l'Afghanistan et ses voisins, le Pakistan en particulier, est capitale. La Belgique encourage dès lors toutes les parties à intensifier davantage leur collaboration tant au niveau sécuritaire que dans les domaines du développement, du commerce et de l'économie.

L'exposé de M. Costa, tout comme celui de M. Koenigs d'ailleurs, confirme que la problématique de la drogue continue de poser une menace sérieuse au développement de l'Afghanistan. Les prévisions pour 2007 ne sont guère encourageantes et doivent nous inciter à poursuivre tous nos efforts pour éradiquer ce fléau.

Tout n'est pas négatif cependant, et M. Costa a souligné certains développements positifs dans son rapport verbal. L'étude qu'il a évoquée, celle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, indique en effet que l'on pourrait assister à une baisse de la production dans les provinces où la situation sécuritaire a permis de mettre en œuvre des projets de ressources alternatives. Aux yeux de ma délégation, ceci offre une lueur d'espoir si la tendance venait à se confirmer.

La bonne gouvernance, l'état de droit, la situation des droits de l'homme, ainsi que la réforme du Ministère de l'intérieur et la lutte contre la corruption et les stupéfiants constituent des priorités urgentes. En les mettant en œuvre efficacement, le Gouvernement afghan contribuera à renforcer davantage la confiance de la population dans les institutions du pays. Les indicateurs, détaillés dans le Pacte pour l'Afghanistan, constituent le meilleur outil pour y parvenir.

La Belgique attache une grande importance au rôle crucial joué par l'ONU et en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Elle se félicite du fait que le Conseil commun de coordination et de suivi s'est vu récemment confirmé dans son rôle de principal mécanisme de facilitation de la coordination entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Par ailleurs, la poursuite de l'ouverture de bureaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans les provinces ainsi que le déploiement d'officiers de liaison militaire sont également les bienvenus. Dans ce contexte, la Belgique soutient pleinement la recommandation du Secrétaire général de renouveler le mandat de la MANUA pour une période d'un an.

Pour terminer, à l'occasion du Nouvel An afghan évoqué par M. Koenigs – le Nowrus – je voudrais terminer en formulant le vœu que l'Afghanistan, au

cours de l'année 1386 de son calendrier, progresse sur le chemin tracé à Bonn et à Londres, le peuple afghan le mérite amplement.

M. Matualy (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour adresser mes vifs remerciements à M. Koenigs et à M. Costa des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui et d'avoir brossé un tableau neuf et mis à jour de la situation qui prévaut en Afghanistan. Qu'il me soit permis de me rallier aux intervenants qui ont souhaité la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie, M. D'Alema.

La Slovaquie souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée plus tard par le représentant permanent de l'Allemagne au nom de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle je me limiterai à quelques observations spécifiques.

La mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, faisant suite à la Conférence de Londres, progresse en dépit des circonstances extrêmement difficiles et de l'insurrection qui frappe particulièrement les provinces du Sud. On observe de nombreux signes positifs de reprise de la vie sociale, tels que la remise en état et la construction d'infrastructures. De nouveaux projets sont en cours afin de créer de petites entreprises pour les femmes, de construire des centrales électriques, de promouvoir des services de santé ou de lutter contre l'analphabétisme.

Mais on constate aussi souvent que les conditions de sécurité dans lesquelles vivent les Afghans se sont fortement dégradées depuis deux ans et que les campagnes d'insurrection et de contre-insurrection entraînent sans cesse de nouvelles flambées de violence.

La réforme des secteurs de la sécurité et de la justice, et les efforts déployés dans les domaines de la lutte contre le trafic de drogues, de l'impunité et de la promotion de l'égalité entre les sexes sont encore largement en deçà des attentes de la communauté internationale, et il s'agira d'en faire davantage pour améliorer la situation globale.

D'énormes défis devront encore être relevés, en particulier dans le domaine de la réforme générale du secteur de la sécurité. L'Armée nationale afghane opère dans des conditions très difficiles et ne compte que la moitié de ses effectifs prévus. La Police nationale afghane manque de personnel qualifié et motivé aux échelons subalternes. Étant donné les niveaux actuels de conflits internes, d'insécurité et de criminalité, la Police nationale afghane n'est pas dotée des structures nécessaires pour pouvoir garantir une sécurité publique de base. La communauté internationale, sous l'égide de l'Allemagne, doit intensifier son appui pour que l'Afghanistan puisse atteindre l'objectif d'une force de police professionnelle, bien entraînée d'ici 2010. Il reste à savoir si cela sera suffisant pour faire face aux attaques croissantes des Taliban financées par le trafic de stupéfiants.

D'importants problèmes sont dus à la corruption généralisée, qui sévit à grande échelle, en particulier au sein de la police et de l'appareil judiciaire. Ce phénomène sape le développement en dénaturant l'état de droit et en affaiblissant l'assise institutionnelle du pays et sape la confiance que le peuple afghan a dans ces institutions. La culture de l'impunité qui prévaut pour certains commandants et seigneurs de guerre contribue également à l'instabilité. Le Gouvernement afghan doit redoubler d'efforts dans ces domaines tant il est vrai que la transition du pays vers la démocratie n'est pas acquise.

Les aspirations de la population ne sont pas satisfaites ou sont ignorées. Le peuple afghan espère une gouvernance efficace, responsable et transparente et n'est pas disposé à apporter son soutien à un gouvernement qui n'offrirait pas les conditions nécessaires pour assurer la sécurité, promouvoir l'état de droit, préserver les droits de l'homme et favoriser le développement économique.

Peu de progrès ont été réalisés dans la voie de l'égalité entre les sexes. On observe une nette baisse de la capacité des femmes et des filles afghanes d'exercer pleinement leurs droits. Les attaques constantes contre des établissements scolaires ont des répercussions négatives sur les taux de scolarisation des filles et la participation des femmes dans les institutions d'État reste faible. Les débats qui se tiennent au Parlement sur la fermeture de plusieurs ministères font peser une menace permanente sur l'existence future d'un ministère de la condition féminine.

Le Gouvernement afghan continue de faire face à d'énormes défis pour ce qui est de la fourniture de services économiques et sociaux. On observe une insécurité alimentaire chronique, une insuffisance de l'accès à l'eau, une pénurie des services médicaux et d'enseignement et un manque de possibilités d'emploi pour les Afghans. En revanche, le secteur des drogues

est florissant et constitue probablement la moitié du produit intérieur brut total.

Le Gouvernement afghan, de concert avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la communauté internationale des donateurs, devrait mettre l'accent sur la corrélation étroite qui existe entre la sécurité, le relèvement et le développement économique local. Les provinces devraient être tenues pour directement responsables des progrès qu'elles réalisent dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et être récompensées par le Fonds d'encouragement.

Les voisins de l'Afghanistan ont également un rôle important à jouer. Un engagement régional et une coopération de haut niveau sont essentiels en vue de lutter contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants et de régler l'urgente question des réfugiés. Les partenaires régionaux de l'Afghanistan doivent redoubler d'efforts et assumer la responsabilité afin d'empêcher la circulation transfrontières d'insurgés afin de lutter contre le florissant trafic de stupéfiants et de trouver des solutions au problème des réfugiés afghans qui vivent dans leur pays.

Dans ce contexte, je tiens à signaler que de nouvelles initiatives de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan ont été annoncées et je voudrais leur apporter notre appui, car il s'agit de pas prometteurs dans la voie d'un partenariat régional plus étroit et de la lutte contre le terrorisme. La Commission tripartite Afghanistan-Pakistan est un exemple heureux de coopération entre voisins.

Le rapport souligne néanmoins que les Taliban continuent de trouver refuge du côté pakistanais de la frontière et font peser une menace grave et permanente sur les efforts de construction déployés par l'État afghan et ses citoyens.

Malgré la situation difficile qui règne dans le pays, la Slovaquie appuie résolument la transition politique et économique de l'Afghanistan. Nous continuerons à contribuer aux processus de transformation et de stabilisation, en maintenant la présence de nos casques bleus dans le pays et en fournissant une aide en nature à la police et à l'armée afghanes.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons avant tout remercier M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, du travail qu'ils réalisent dans les conditions si difficiles qui prévalent en Afghanistan. De même, nous saluons et félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Les informations que nous fournissent M. Tom Koenigs et M. Antonio Maria Costa dans leurs rapports sont, à plusieurs égards, meilleures que par le passé. Nous nous en réjouissons, tout en exprimant un optimisme prudent.

Pourtant, le recul de la violence ne signifie pas que l'insurrection ait été écrasée. D'après les informations disponibles, les Taliban prépareraient des attaques plus virulentes contre les forces de sécurité nationales et internationales. Nous avons appris avec satisfaction l'état d'avancement des préparatifs d'une offensive contre les insurgés qui devrait être engagée au printemps. Nous sommes très reconnaissants aux gouvernements qui ont envoyé ou promis d'envoyer des renforts dans le sud du pays, où la violence est généralisée. Nous encourageons la préparation d'autres opérations de ce genre. Le processus de reconstruction ne pourra véritablement démarrer dans les provinces du sud qu'une fois la paix et la stabilité installées.

Le plus grave problème auxquels le Gouvernement et le peuple afghans sont confrontés tient à la violence engendrée par l'insurrection des Taliban et des autres groupes armés illégaux. Nous approuvons les initiatives engagées pour les neutraliser. Il importe que ces initiatives ne visent pas seulement à résoudre un problème donné sur le court terme mais qu'elles soient stratégiques et orientées vers l'avenir. La création du Groupe chargé de la coordination des politiques sera extrêmement utile pour gérer la crise.

Nous émettons toutefois des réserves à l'égard de certains programmes engagés par le Groupe, en particulier celui concernant la Police auxiliaire nationale afghane. Nous sommes inquiets de savoir que ses membres ne bénéficieront que de 10 jours de formation. Par ailleurs, il est primordial qu'ils soient soigneusement recrutés si l'on veut éviter que le Gouvernement afghan ne finance les milices locales. Enfin, nous engageons vivement le Groupe chargée de la coordination des politiques à intégrer au plus vite la Police auxiliaire dans la police régulière afghane.

Cette année, nous avons pu observer une corrélation entre le niveau record de la récolte du pavot à opium et la violence qui a régné dans le sud du pays,

où l'on trouve les plus grandes surfaces cultivées. Nous sommes alarmés par le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui prévoit qu'en 2007, la production d'opium en Afghanistan pourrait augmenter de près de 60 % par rapport à 2006. Selon ce rapport, les liens entre la vente de drogue, le financement de l'insurrection, le terrorisme et l'appui fourni au trafic de stupéfiants n'ont jamais été aussi forts. Il importe d'étoffer les programmes visant à promouvoir des cultures de substitution viables à l'opium, d'allouer davantage de fonds au titre de leur financement et de mieux les coordonner. Il faut, en parallèle, que les produits récoltés dans le cadre de ces programmes puissent facilement accéder aux marchés à des conditions préférentielles de manière à créer un cercle vertueux entre la production, l'accès aux marchés et le dégagement de recettes suffisantes pour réinvestir dans la production.

L'appui que les Taliban reçoivent de l'extérieur constitue l'un des principaux obstacles à la reconstruction d'un Afghanistan stable, à laquelle doivent aspirer tous les pays de la région, en particulier les voisins directs. Nous jugeons positives les réunions tenues par la Commission tripartite. Toute amélioration dans l'aide, la conduite et la coordination des opérations sur le terrain est un pas dans la bonne direction.

Nous engageons vivement le Gouvernement pakistanais à redoubler d'efforts, dans le respect constant du droit international et des droits de l'homme, pour empêcher l'entrée sur son territoire de ceux qui commanditent et perpètrent des attaques contre les forces de sécurité opérant en Afghanistan. De même, nous exhortons le Gouvernement afghan à prendre des dispositions constructives pour résoudre son différend frontalier avec le Pakistan et renouer le dialogue aux fins d'un accord frontalier. De son côté, la communauté internationale doit exercer la plus grande vigilance possible pour empêcher les forces insurgées et déstabilisatrices de recevoir des fonds, des armes et d'autres ressources permettant la poursuite des violences.

Le Conseil commun de coordination et de suivi est le principal mécanisme de coordination entre la communauté internationale et les institutions afghanes. Cette coordination est fondamentale pour assurer le succès et entretenir l'esprit du Pacte pour l'Afghanistan. Nous pensons toutefois que, malgré ses objectifs louables et sensés, le Pacte n'a pas fixé clairement les priorités. Il en a résulté une inadéquation des efforts et un financement qui laisse fortement à désirer. Enfin, nous prions instamment le Conseil commun de classer par ordre de priorité les objectifs et les échéances définis dans le Pacte de manière à en faire un instrument plus efficace et à accélérer les progrès dans la réalisation de ses objectifs. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le fait que différents organes étatiques afghans, comme l'Assemblée nationale, se sentent exclus des processus de programmation et d'application concernant certains éléments du Pacte. Il importe selon nous que le Conseil commun resserre ses liens avec ces organes en vue de leur donner le sentiment qu'ils font partie prenante du Pacte.

Enfin, nous remercions une nouvelle fois le personnel de la MANUA, en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et ses prédécesseurs, de l'immense travail accompli jusqu'ici. Lorsque le moment sera venu de considérer le renouvellement du mandat de la MANUA, la délégation panaméenne se prononcera en faveur d'une prorogation de 12 mois supplémentaires. Nous souhaiterions, pour l'année à venir, voir s'intensifier la lutte contre la corruption généralisée afin de faire renaître la confiance de la population afghane dans les institutions nationales et d'éliminer tous les attraits de l'insurrection. Nous souhaiterions également une intensification des efforts tendant à améliorer la condition des femmes et des filles ainsi que la situation humanitaire en général. Il faudra par ailleurs renforcer la protection du personnel de la MANUA.

En outre, nous souscrivons à l'appel lancé aujourd'hui par M. Koenigs à la communauté internationale pour l'engager à intervenir davantage en Afghanistan. La meilleure volonté du monde ne suffira pas pour rémunérer les enseignants, chauffer les habitations et former le personnel de police, conditions indispensables pour que la vie quotidienne des Afghans retrouve un semblant de stabilité et de normalité. Le financement continu de la communauté internationale est essentiel pour donner naissance à un Afghanistan stable et prospère, disposant d'une bonne gouvernance qui protège les droits de l'homme de tous dans le cadre de l'état de droit.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier de leurs déclarations, au nom de ma délégation, le Représentant spécial Tom Koenigs et M. Antonio Maria Costa, Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies

contre la drogue et le crime, dont nous partageons pleinement les évaluations de la situation en Afghanistan.

La communauté internationale a intérêt à ce que l'Afghanistan devienne une démocratie pacifique et stable. Il est donc essentiel que notre approche de la crise actuelle se fonde sur des principes moraux très clairs et un attachement sans faille aux valeurs d'ouverture, de tolérance et d'inclusion sociale. En conséquence, l'assassinat brutal du chef du Département de la condition féminine de Kandahar en septembre 2006, ainsi que tous les autres actes de violence visant à entraver les progrès de l'Afghanistan, doivent être condamnés sans réserve et rejetés en bloc étant donné ce qu'ils représentent dans le monde actuel.

En lançant le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation en décembre 2006, le Président Karzaï a fait un pas audacieux en avant. Il mérite tous les encouragements et l'appui possibles si l'on veut qu'il le mette en œuvre de manière efficace.

Si nous déplorons vivement la perte de vies innocentes suite à ces actes de violence, nous nous félicitons de tout cœur de la réalisation de progrès importants qui jettent les bases d'un État moderne, uni et prospère en paix avec lui-même et ses voisins. À cet égard, nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), la Force internationale d'assistance à la sécurité, ainsi que les nombreuses organisations non gouvernementales qui fournissent un appui précieux aux Gouvernement et au peuple afghans.

Dans le même temps, nous sommes conscients du fait que le peuple afghan doit, en fin de compte, être maître de sa propre destinée. C'est la raison pour laquelle on ne saurait trop insister sur la gravité des questions de gouvernance évoquées dans le rapport du Secrétaire général. Nous exhortons les autorités afghanes et leurs partenaires internationaux à s'employer à traiter de ces questions en faisant preuve du plus grand sens de l'urgence. Seule une autorité centrale forte jouissant de la confiance de la population peut réconcilier la nation et mettre en œuvre de manière efficace les objectifs inscrits au Pacte pour l'Afghanistan, qui bénéficie de l'appui international, ainsi que les autres initiatives telles que la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan et la Stratégie nationale de lutte contre la drogue.

Il a toujours été clair que l'incapacité de freiner le trafic illicite des drogues et des armes et de réprimer les terroristes et les extrémistes dont l'objectif est de déstabiliser l'Afghanistan ont une incidence négative sur la paix et la sécurité internationales. Nous sommes donc encouragés d'apprendre l'existence des initiatives audacieuses prises par diverses communautés locales dans certaines des régions les plus fragiles du pays afin de limiter l'insurrection et d'améliorer les conditions de vie. Elles méritent le plus grand soutien possible dans leurs efforts pour créer un environnement sûr. De toute évidence, la population sait aujourd'hui très bien que sans sécurité il ne peut y avoir de développement satisfaisant, et vice versa. La difficulté consiste donc à faire en sorte que la situation actuelle ne s'enfonce pas davantage dans une spirale sans fin qui permettrait à la pauvreté et aux privations généralisées dont souffre la population d'alimenter l'insurrection.

Le Ghana appuie en outre les initiatives régionales visant à améliorer les relations entre l'Afghanistan et ses voisins dans le cadre de la Déclaration de Kaboul de 2002 et de la Déclaration de New Delhi de novembre 2006. Il est important que la troisième Conférence de coopération économique régionale sur l'Afghanistan se tienne au Pakistan, étant donné qu'elle permettra aux deux pays de renforcer les liens de coopération qui les unissent dans la lutte contre l'insurrection et, plus important encore, de donner l'impulsion nécessaire à la coopération en matière de sécurité, de gouvernance et de développement dans l'ensemble de la région.

Nous sommes persuadés que grâce à la formation du Comité mixte de contrôle et de coordination et du Groupe chargé de la coordination des politiques, les perspectives de progrès soutenus en Afghanistan ne pourraient pas être mieux engagées. Sur cette toile de fond, notre délégation se réjouit de voir adopter rapidement une résolution qui prorogera le mandat de la MANUA conformément aux recommandations du Secrétaire général.

Pour terminer, ma délégation se félicite de la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes heureux de saluer la présence du Ministre des affaires étrangères de l'Italie, M. Massimo D'Alema. Nous remercions le Représentant spécial M. Koenigs de l'exposé détaillé qu'il a fait sur la

situation en Afghanistan et de nous avoir présenté le dernier rapport du Secrétaire général.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, M. Costa, de son exposé sur la situation en matière de lutte contre le trafic de drogues afghan.

Nous nous associons à la déclaration que fera plus tard le représentant du Belarus au nom de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC).

Nous partageons les préoccupations des membres de la délégation du Conseil de sécurité concernant la complexité de la situation sécuritaire en Afghanistan du fait de la résurgence de la violence sur la plus grande partie du territoire. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les Taliban et les extrémistes d'Al-Qaida sont parvenus à rétablir leur contrôle sur des régions entières du pays, comme le montre en particulier la situation à Musa Qala. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'agir de manière décisive pour mettre fin à cette tendance négative et empêcher les radicaux, qui rêvent d'une revanche, de réaliser leurs desseins dangereux.

À cet égard, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de renforcer le potentiel des structures de défense et de sécurité afghanes sans lesquelles, comme l'expérience nous l'a enseigné, il serait impossible de poursuivre les progrès importants qui ont été enregistrés s'agissant de remédier à la situation sécuritaire. La Russie a largement contribué à la constitution de l'armée afghane. Nous sommes disposés à poursuivre notre appui dans ce domaine et en vue de mettre en place toutes les structures nécessaires à l'édification d'un Afghanistan indépendant.

Au vu de la menace grandissante que représentent les Taliban et Al-Qaida, le plein respect du régime de sanctions mis en place par le Conseil de sécurité s'impose de plus en plus. Nous attachons de l'importance à la mise en œuvre du programme de réconciliation nationale en vue d'assurer la stabilisation à long terme du pays. Dans le même temps, le processus ne devrait pas aller à l'encontre des conditions à remplir pour élaborer un régime de sanctions du Conseil de sécurité permettant de s'opposer efficacement à la menace terroriste.

Une des tâches indispensables à la stabilisation de la situation en Afghanistan et à la lutte contre le terrorisme consiste toujours à prévenir la production et la diffusion des stupéfiants. Le lien particulier entre le trafic de stupéfiants et le financement des activités terroristes des Taliban et d'Al Qaida est un grave sujet de préoccupation, comme le montre le rapport sur l'issue de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan.

Pour lutter contre la menace de la drogue afghane, la Fédération de Russie, en sa qualité de Présidente du G-8 et avec le concours actif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a accueilli à Moscou l'année dernière la deuxième Conférence ministérielle sur les routes de la drogue au départ de l'Afghanistan, qui a imprimé un élan important à l'élaboration du processus Paris-Moscou en matière d'assistance internationale s'agissant non seulement de lutter contre la production et le trafic illégaux des stupéfiants et la contrebande des précurseurs à travers les pays voisins de l'Afghanistan, mais également des soins de santé et du règlement des problèmes sociaux. La Déclaration de Moscou, qui a été adoptée à l'issue de la Conférence, a posé les bases solides de la poursuite de la lutte internationale contre le trafic de la drogue afghane, lutte qui exige des efforts conjoints et un travail accru dans tous les domaines.

Nous pensons qu'une coopération internationale à large assise dans la lutte contre le terrorisme, en tirant notamment parti des capacités de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de Shanghai, nous permettront d'enregistrer d'autres progrès dans ce domaine.

De toute évidence, des méthodes qui se fondent exclusivement sur les aspects militaire et sécuritaire ne permettront pas d'améliorer la situation. Nous devons déployer des efforts coordonnés et de grande ampleur en vue du relèvement socioéconomique de l'Afghanistan, tout en maintenant l'engagement actif de la communauté internationale. Dans ce processus, il est essentiel de veiller à ce que toutes les tâches énoncées dans l'Accord de Londres soient pleinement mises en œuvre.

Le maintien de l'équilibre ethnique établi dans les structures de l'État afghan continue de jouer un rôle important dans le renforcement des composantes de la paix interne en Afghanistan. La dimension régionale revêt aussi à cet égard une importance particulière. Il est important de continuer d'appuyer les processus d'intégration et de coopération régionales. Nous réaffirmons notre volonté de voir l'ONU jouer un rôle moteur dans l'aide à la consolidation de la paix et au

redressement de l'Afghanistan. Nous notons l'effet particulièrement stabilisant de la Mission des Nations Unies et sa fonction de coordination fort utile dans le domaine du relèvement, notamment à travers le Conseil commun de coordination et de suivi. Nous appuyons la prorogation du mandat de la Mission.

La Russie maintiendra son aide au peuple afghan dans divers domaines, comme l'a réaffirmé le Ministre des affaires étrangères, Sergey Lavrov, au cours de sa visite de travail en Afghanistan. Nous sommes convaincus que ce n'est qu'à travers des initiatives internationales conjointes, conjuguées à celles des Afghans eux-mêmes, que nous pourrons vraiment aider l'Afghanistan à devenir un État prospère, indépendant et libéré de la violence des Taliban, du terrorisme et de la drogue.

Mme Wolcott Sanders (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis remercient le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour leurs rapports sur la situation en Afghanistan. Nous partageons ces évaluations des nombreux défis qui attendent le Gouvernement afghan et la communauté internationale, ainsi que la reconnaissance du fait que nos progrès se poursuivent dans des domaines clefs.

En outre, je souhaite chaleureusement la bienvenue à New York au Ministre des affaires étrangères D'Alema, et je le remercie du rôle moteur joué par l'Italie sur cette question importante.

Les États-Unis réaffirment leur engagement à long terme envers l'Afghanistan. Nous sommes le principal donateur. Nous avons affecté plus de 14,2 milliards de dollars à l'aide à la reconstruction et à la sécurité depuis 2001 et nous sommes le premier fournisseur de troupes dans le pays. Le Président a récemment demandé au Congrès de débloquer 11,8 milliards de dollars supplémentaires d'aide à l'Afghanistan pour le reste de l'année 2007 et l'année fiscale 2008 – ce qui représente une hausse sensible des ressources par rapport aux années précédentes.

Confronté à un ennemi sans pitié, l'Afghanistan se trouve cette année à un tournant. Bien que des actions militaires énergiques et déterminées doivent être menées chaque fois que c'est nécessaire, on ne viendra pas à bout de l'insurrection par la seule force des armes. Il est essentiel que la communauté internationale intensifie ses efforts d'assistance aux autorités afghanes et qu'elle mette en œuvre une stratégie sécuritaire, politique et économique globale. Illustrant une telle stratégie, le nouveau financement américain, s'il est approuvé, doit aller à la sécurité, à l'infrastructure, à la gouvernance et à des projets de lutte antidrogue et de développement rural.

Les États-Unis se félicitent des efforts qui visent à accroître la pression sur les Taliban. Nous apportons notre appui au cadre de réconciliation existant, qui est mené par les Afghans eux-mêmes, et nous partageons l'opinion de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) selon laquelle la liste établie en vertu de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions pertinentes doit être mise à jour, plus précisément en y inscrivant de nouveaux noms et en en rayant d'autres. Nous soulignons l'importance d'une relation afghano-pakistanaise renforcée dans tous les domaines, y compris celui de la sécurité.

Les États-Unis saisissent cette occasion pour se féliciter du rôle central joué par l'ONU en Afghanistan. Nous saluons le travail difficile accompli par le Représentant spécial Koenigs, les membres de la MANUA et les institutions des Nations Unies, comme nous avons pu le constater de première main durant la mission du Conseil de sécurité en novembre. Nous remercions la MANUA pour les efforts qu'elle a déployés jusqu'à présent en vue de couvrir l'ensemble du pays et nous l'encourageons à élargir encore sa présence lorsque la situation sécuritaire le permettra.

Les États-Unis estiment que l'ONU doit continuer de promouvoir un engagement international soutenu en Afghanistan à travers sa coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi et en faisant participer les membres clefs de la communauté internationale. Nous encourageons également un suivi adéquat des opérations de la MANUA depuis New York, à travers des réunions régulières du noyau central des pays s'intéressant à l'Afghanistan.

Il est nécessaire que le Conseil et la communauté internationale continuent d'œuvrer en faveur d'un Afghanistan sûr, stable et plus prospère, sur la base de l'état de droit et des droits de l'homme, de sorte que le pays ne soit plus jamais la proie d'extrémistes et de terroristes. Les États-Unis maintiendront leur appui aux efforts des Nations Unies en ce sens.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je souhaite la bienvenue à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et je le remercie de son exposé au

Conseil. Je le remercie également, de même que les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour leurs efforts en vue de mener à bien les tâches qui leur ont été confiées. Ma délégation tient aussi à remercier M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Six ans bientôt après la chute du régime précédent, l'Afghanistan a considérablement progressé sur le plan du développement politique, économique et social, ainsi que pour ce qui est d'occuper la place qui lui revient parmi les nations du monde. D'importants jalons ont été atteints et dépassés. Le processus de Bonn s'est achevé avec succès et la transition vers la phase suivante a été marquée par l'adoption à Londres, en 2006, du Pacte pour l'Afghanistan. Il ne fait aucun doute que l'ONU et la communauté internationale, en particulier les donateurs, ont un rôle crucial à jouer dans ce cadre.

En dépit de tous ces efforts, nous continuons d'apprendre que la situation se détériore en Afghanistan. D'un côté, on nous dit que la production d'opium attendue en Afghanistan pour 2007 dépasse la demande mondiale. Quant à la situation sécuritaire, elle n'a jamais été aussi mauvaise depuis bien des années, et rien n'indique qu'elle doive s'améliorer au cours de la période à venir. Les Taliban sont revenus en force dans certaines provinces, en particulier Helmand, défiant l'autorité du Gouvernement. Même la capitale, Kaboul, n'est pas épargnée par les fréquents attentats à la bombe des terroristes, et l'on s'attend à une intensification de ces attaques.

Dans ces conditions, la dégradation de la situation sécuritaire doit être traitée en priorité afin d'éviter que le pays ne retombe dans l'instabilité. Les forces multinationales ont réagi à cette menace en lançant des opérations à grande échelle, telles qu'on n'en avait pas vu dans le pays depuis 2001. Mais cela ne suffit toujours pas à remédier à la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays. Les stratégies militaires doivent être associées à des programmes de développement et de réconciliation nationale. Dans ce contexte, nous saluons la décision de l'Union européenne de mettre sur pied une mission centrée sur l'application des lois afin de promouvoir l'état de droit.

S'il veut garantir durablement la sécurité, le Gouvernement doit accorder l'attention qui convient à la réconciliation nationale. À cet égard, nous soulignons la nécessité de trouver un équilibre précis entre cette exigence et la tolérance qu'elle requiert. Avec cet objectif à l'esprit, le Gouvernement afghan a récemment approuvé le plan d'action sur la paix, la justice et la réconciliation.

Malgré les efforts consentis et les progrès accomplis, nous faisons face à une situation qui oblige la communauté internationale à poursuivre son examen de la situation en Afghanistan pour consolider les avancées enregistrées jusqu'à présent. Le moment est venu pour le peuple afghan d'atteindre le niveau de prospérité souhaité et de consolider les acquis en ce qui concerne la transformation démocratique et les progrès dans les domaines de la justice et de l'état de droit.

Dans le cadre des efforts internationaux visant à favoriser le développement de l'Afghanistan, la réunion de haut niveau du Conseil commun de coordination et de suivi, qui s'est tenue à Berlin en janvier 2007 comme suite à la conférence de Londres, a constitué un pas en avant louable et bienvenu. Tout aussi bienvenues seraient de nouvelles initiatives en faveur de la sécurité, de la réduction de la pauvreté, de la protection des droits de l'homme et de l'amélioration de l'environnement politique afghan.

La coordination régionale joue un rôle crucial pour une politique de sécurité fructueuse en Afghanistan. Les Gouvernements afghan et pakistanais doivent continuer de coordonner leurs efforts en tenant compte des intérêts des deux pays. En matière de coopération régionale, deux conférences sur la coopération économique régionale ont eu lieu à Kaboul et à New Delhi. Au cours de la prochaine phase, l'adhésion et l'appui de la région et de la communauté internationale doivent être garantis pour les cadres institutionnels mis en place lors de ces deux conférences.

La MANUA a joué un rôle indispensable, contribuant à l'instauration d'un climat propice à l'instauration de la stabilité, de la sécurité et du développement économique. À ce stade, la MANUA continuera de jouer un rôle central dans la promotion d'une participation internationale en appui au Pacte pour l'Afghanistan, en coordonnant l'aide humanitaire, en favorisant la protection des droits de l'homme et en appuyant la coopération régionale. À cet égard, nous souhaitons encourager la MANUA à renforcer sa présence dans les provinces, ainsi que son partenariat avec le peuple afghan.

C'est pourquoi nous appuyons la proposition faite par le Secrétaire général dans son rapport (S/2007/152)

visant à ce que le mandat de la MANUA soit prorogé de 12 mois.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise tient à vous remercier d'avoir organisé la présente séance. Elle souhaite remercier également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Costa, pour leurs exposés. Nous tenons aussi à remercier le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie, M. Massimo D'Alema, de sa présence à la présente séance.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan nous a présenté un tableau mitigé. D'une part, avec l'appui de la communauté internationale, le Gouvernement afghan, sous la direction du Président Karzaï, a fait des progrès pour ce qui est du maintien de la stabilité, de l'amélioration de la gouvernance et des moyens de subsistance de la population, de l'instauration de l'ordre et de la protection des droits de l'homme.

D'autre part, tous les progrès réalisés à ce jour sont encore très fragiles. L'Afghanistan reste confronté à une série de problèmes immenses, tels que l'augmentation du nombre d'insurrections armées qui ont fait un nombre record de victimes civiles, la lenteur des progrès dans les domaines économique et social et l'absence d'amélioration de la situation humanitaire, ainsi que l'augmentation croissante de la culture du pavot, et la production et le trafic de stupéfiants. Le Gouvernement afghan a adopté vis-à-vis de ces questions des mesures fermes et déterminées.

Par ailleurs, le Gouvernement afghan n'a toujours pas établi de manière effective son autorité et son contrôle sur l'ensemble du territoire du pays. Sa police militaire et son système judiciaire doivent encore être renforcés. Le Conseil de sécurité attache une grande importance à l'ensemble de ces questions.

L'Afghanistan fait face aujourd'hui à des défis et à des problèmes complexes. Les opérations militaires ne peuvent pas se substituer à d'autres mesures, pas plus qu'elles ne peuvent, à long terme, éliminer les causes profondes de tous ces problèmes. Un nouveau consensus se fait jour au sein de la communauté internationale, qui consiste à adopter une stratégie globale pour relever tous les défis auxquels l'Afghanistan est actuellement confronté.

Tout en luttant avec détermination contre les terroristes et les extrémistes, il faut intensifier les efforts visant à promouvoir l'unité nationale du pays afin d'instaurer une paix et un développement durables.

Je voudrais saisir cette occasion pour mettre en lumière les trois points suivants.

Premièrement, l'application globale du Pacte pour l'Afghanistan doit se poursuivre. Il s'est écoulé plus d'une année depuis l'adoption de ce Pacte. Il faut désormais examiner et récapituler les progrès réalisés dans sa mise en œuvre et adopter de nouvelles mesures d'exécution afin que le Pacte ait des résultats concrets et positifs dont l'ensemble de la population afghane pourrait tirer profit au plus tôt. Le partenariat international doit aussi s'acquitter effectivement de ses obligations au titre du Pacte. C'est là aussi un facteur décisif.

Deuxièmement, il faut continuer à aider le Gouvernement afghan. Le Président Karzaï et le Gouvernement afghan sont déterminés à normaliser la situation du pays et à intégrer ce dernier dans la communauté internationale. C'est une évolution positive de la situation. Nous nous félicitons de toutes les mesures adoptées par le Gouvernement qui favorisent l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays. Nous appuyons les efforts déployés en faveur de la concertation et de l'unité nationales. La communauté internationale doit aider plus directement le Gouvernement afghan et respecter pleinement sa primauté pour ce qui est des affaires intérieures et étrangères.

Troisièmement, il faut continuer à appuyer le rôle spécial de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saluons les efforts faits par la MANUA, lorsque les conditions de sécurité le permettent, pour élargir ses activités à un plus grand nombre de provinces afin que plus d'Afghans sachent qu'ils ne sont pas oubliés. Nous voudrions également encourager la MANUA à continuer d'intensifier ses efforts en vue de mobiliser la participation et l'appui de la communauté internationale à la reconstruction de l'Afghanistan.

L'année 2007 sera déterminante pour la stabilité et le développement du pays. Nous partageons intégralement l'analyse faite par le Secrétaire général dans son rapport, à savoir que « L'Afghanistan et ses partenaires internationaux se trouvent une fois encore à un moment clef de la transition du pays » (*S/2007/152*,

par. 85). Dans de telles circonstances, il est d'une importance capitale que la communauté internationale continue à déployer des efforts collectifs et incessants en faveur de la paix, de la stabilité et du développement du pays. La Chine continuera d'aider l'Afghanistan dans la mesure de ses moyens.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et M. Antonio Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour leurs exposés. Je salue également la présence parmi nous de M. Massimo D'Alema, Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Le Pérou souhaite souligner la volonté du peuple et du Gouvernement afghans de s'engager sur la voie de la paix et de la réconciliation nationale afin de stabiliser le régime institutionnel. Ainsi, le Gouvernement pourra améliorer la sécurité, réaffirmer son autorité, protéger les droits de l'homme et promouvoir la réduction progressive des cultures illicites qui constituent une source de violence, de corruption et d'instabilité. Le Pérou appuie les propositions du Gouvernement afghan et se félicite de la réaffirmation par la communauté internationale de sa volonté de coopérer avec lui pour réaliser les objectifs énoncés dans le Pacte.

Le rapport du Secrétaire général nous signale certains progrès réalisés dans le fonctionnement du système démocratique, et dans les domaines de la sécurité et de la coordination pour la coopération régionale et internationale. De même, il décrit la fragilité du processus. Nous constatons que l'ordre politique et social continue d'être confronté à de graves menaces qui compromettent les résultats atteints à ce jour. Certaines de ces menaces peuvent être considérées comme des défis posés au processus d'appropriation des plans de développement en Afghanistan.

Nous pouvons identifier un certain nombre de défis dans divers domaines critiques, tels des problèmes dus au manque de capacités techniques ou de préparation du personnel, l'insuffisance de fonds pour verser les salaires, des problèmes de corruption et de coordination entre le Gouvernement central et les provinces et entre les institutions de coopération. Il y a également la tension entre les pratiques passées dérivées du conflit et de l'anarchie et la nécessité d'instaurer une logique de respect des lois et des droits de l'homme, et de professionnalisme et d'impartialité dans les activités de l'État.

Il est généralement reconnu que les problèmes de sécurité causés par les groupes extrémistes et terroristes sont les plus préoccupants. À cet égard, il est nécessaire de continuer à appliquer une stratégie permettant de lutter énergiquement contre ces groupes, mais en même temps d'agir sur le tissu social qui les protège et les appuie. Les rapports présentés ce matin nous rappellent que derrière ces problèmes se trouvent le trafic des stupéfiants et ses effets pervers que sont l'aggravation de la corruption et de la criminalité en général. L'éradication, l'appui au développement rural et les mécanismes permettant d'appliquer la loi sont dès lors plus nécessaires que jamais pour inverser ces tendances.

Selon le Pérou, l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime est essentiel pour remédier pleinement au grave problème des drogues dans une optique de responsabilité partagée, sous la conduite du Gouvernement afghan et en coopération avec la communauté internationale.

La sécurité en Afghanistan doit être principalement une responsabilité assumée par ses propres citoyens. La protection des civils et le respect des droits de l'homme doivent rester au centre des opérations de sécurité. L'appropriation du processus par les Afghans est valable pour les politiques visant à garantir l'exercice des droits politiques, civils, sociaux et économiques de la population. Les Afghans eux-mêmes doivent faire de ces objectifs une priorité afin de veiller à ce que la législation et les actions du Gouvernement leur garantissent l'égalité des droits et des chances sans aucune distinction. C'est pourquoi il n'est pas possible d'accepter l'impunité en cas de violations des droits de l'homme, en particulier de violations qui touchent et menacent l'intégration pleine et entière de la femme dans la société afghane et l'exercice de ses droits et ses chances en tant que citoyenne.

Enfin, nous appuyons l'excellent travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et sommes favorables à la prorogation de son mandat; nous nous associons à l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle redouble d'effort, tout en veillant à la coordination nécessaire, pour favoriser les actions visant à assurer la stabilisation de l'Afghanistan, à améliorer les conditions de sécurité, à renforcer et à développer le

tissu institutionnel et à jeter les bases d'une croissance économique durable dans des activités productives et viables.

M. Gayama (Congo) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie d'avoir convoqué cette importante réunion d'information sur l'Afghanistan, qui nous permet de nous situer en tant que Conseil de sécurité par rapport aux tout derniers développements dans ce pays.

Nous remercions à cet égard le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs, pour sa communication détaillée, ainsi que M. Antonio Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour sa présentation.

Nous saisissons cette occasion pour saluer la présence, au sein du Conseil de sécurité, du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie, S. E. M. Massimo d'Alema, avec lequel nous partageons le soulagement ressenti à la libération du journaliste, M. Daniele Mastrogiacomo. Cet épisode dramatique conforte ma délégation dans son exigence du respect des conventions internationales protégeant les civils en période de conflit et, par conséquent, notre condamnation ferme de la pratique des Taliban et autres terroristes, consistant à se servir de victimes innocentes comme boucliers humains, comme monnaie d'échange, ainsi que d'autres pratiques prohibées.

Nous voudrions saisir cette occasion pour déplorer toutes les pertes en vies humaines enregistrées parmi les populations civiles et les personnels des Nations Unies ou au sein des forces internationales, de l'armée et de la police afghanes, et saluer respectueusement le courage de ces hommes, femmes et enfants, dont le sacrifice montre à quel point il n'est pas facile de stabiliser un tant soit peu une situation toujours hantée par le spectre du chaos.

Cependant, pour que les efforts consentis ne soient pas vains, la communauté internationale doit plus que jamais être déterminée à contribuer à ériger une nation démocratique et prospère en Afghanistan. Certes, pour longtemps encore, il conviendra de se garder de commettre l'erreur de sous-estimer un ennemi qui, comme une hydre, semble toujours capable de se reconstituer en dépit des coups qu'il subit, et qui s'est même permis, dans un geste cynique, de célébrer récemment le cinquantième anniversaire de son chef, tout en continuant à semer la terreur et les déchirements, à procéder à des enlèvements et à des assassinats et à proférer d'autres menaces.

Devant une telle évolution, ma délégation estime que, sans abandonner l'option militaire et le renforcement de la sécurité, qui ont fait leurs preuves, il serait toujours temps de faire montre d'imagination accrue et d'efforts constants, en considérant tous les moyens de parvenir à la paix définitive, notamment en associant de nouvelles stratégies fondées sur le dialogue et la coopération entre les acteurs internes et externes, au niveau régional tout au moins.

C'est ainsi que nous encourageons l'action du Conseil conjoint de coordination et de suivi, mis en place par le Gouvernement afghan et le Représentant spécial du Secrétaire général, de même que le partenariat établi entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), le Gouvernement afghan et la communauté internationale, résolument engagés à long terme pour la défense et la stabilité de l'Afghanistan.

Cette alliance s'est récemment traduite de façon très positive sur le terrain, comme le prouvent le bilan général de l'opération Achille et la présence de plus en plus effective de l'Armée nationale afghane. La saisie d'une importante cargaison de drogue effectuée il y a quelque temps par la police afghane constitue, de ce point de vue, un signe probant des résultats dont les forces nationales peuvent être créditées dans un domaine dont la communauté internationale n'a jamais caché le caractère critique pour justifier sa détermination à maintenir le cap et persévérer dans son travail de renforcement des capacités institutionnelles de ce pays.

L'éradication du fléau que constitue la production de la drogue demeure, de ce fait, un défi majeur. Nous pensons de même que, de son côté, le Gouvernement afghan a le devoir, pour bien accompagner les efforts des partenaires internationaux et renforcer les espoirs de paix, de continuer à donner des gages de sa bonne volonté pour ce qui est, par exemple, du rétablissement d'un climat de confiance et de coopération dans la région. À cet égard, nous encourageons la tenue effective des réunions trimestrielles, comme convenu entre les ministères des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan, en vue de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la sécurité. Une telle approche, qui se fonde sur le contrôle de la situation sécuritaire par les Afghans eux-mêmes, est à même d'asseoir l'autorité de l'État dans toutes les provinces du pays, afin que la stratégie militaire puisse graduellement céder le pas à la réalisation des objectifs du Pacte pour l'Afghanistan,

lequel, à son tour, pourra favoriser la participation de tous les Afghans au processus devant conduire leur pays sur la voie de la stabilité, de la paix, de la démocratie et du progrès.

Pour terminer, ma délégation remercie la délégation italienne pour avoir préparé un projet de résolution conforme aux recommandations du Secrétaire général que nous appuyons, notamment celle relative à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

M. Jenie (Indonésie) (*parle en anglais*) : Avant tout, ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat sur la situation en Afghanistan. Je tiens également à souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Massimo D'Alema, Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Nous remercions M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé exhaustif. De même, nous saluons la participation à ce débat de M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (ONUDC) et lui sommes reconnaissants de son important exposé.

L'Afghanistan connaît une transformation soutenue depuis qu'il est sorti du conflit armé. Des progrès ont été observés tant dans le domaine économique que politique. Le lancement du Pacte pour l'Afghanistan et la tenue réussie d'élections présidentielles en octobre 2004 constituent les principaux résultats obtenus dans le pays.

Et pourtant, à l'heure actuelle, l'optimisme quant à la paix, à la stabilité et au développement économique semble être fortement tempéré par l'intensification des activités des forces insurgées dans certaines régions du pays. Ma délégation est préoccupée par les effets nuisibles de ces activités sur la capacité du Gouvernement de garantir la sécurité, de fournir les services de base au peuple afghan et d'assurer l'exercice de ses libertés et droits fondamentaux.

À cet égard, nous louons les diverses initiatives prises par le Gouvernement afghan pour améliorer les conditions de sécurité dans le pays. Toutefois, nous estimons que toutes les parties – y compris la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – devraient continuer de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de faire des victimes civiles aux cours de leurs opérations.

Étant donné le fait que, tel que décrit dans le rapport du Secrétaire général (S/2007/152), des facteurs sociopolitiques défavorables, comme le mécontentement de la population, la monopolisation du pouvoir et la marginalisation de ceux qui ne font pas partie des groupes sociaux et politiques dominants, sont aussi à l'origine de la reprise de l'insurrection, nous estimons que des mesures civiques comprenant la réconciliation, la pleine participation aux prises de décisions et à la vie politique, sont d'une importance cruciale si l'on veut réaliser une paix durable dans le pays.

Ma délégation attache également une grande importance aux programmes d'unité nationale, y compris ceux qui sont mis sur pied au niveau des villages, que le Gouvernement afghan s'attache à promouvoir actuellement. Nous espérons que ce type de programmes pourra contribuer à promouvoir la maîtrise locale des initiatives grâce à la participation et à l'inclusion de tous les segments de la société afghane.

Ma délégation se félicite de l'évolution positive du pays dans le domaine économique. Nous espérons que la baisse du taux d'inflation et l'augmentation des dépenses au titre du développement favoriseront de nouveaux progrès économiques. Les relations commerciales qu'entretient l'Afghanistan avec les principaux pays de la région, qui se chiffraient à plus de 2,5 milliards de dollars en 2006, constituent également un fait encourageant. Nous saluons en outre l'amélioration de la coopération économique entre l'Afghanistan et ses partenaires régionaux, et nous sommes persuadés que cette évolution l'aidera à intégrer la dynamique régionale et l'économie mondiale.

Ma délégation souligne également l'importance qu'il y a à lancer des initiatives régionales dans les domaines de la politique et de la sécurité qui portent sur l'Afghanistan. Une étroite collaboration avec le Pakistan revêt une importance toute particulière, étant donné la présence de composantes transfrontières dans la sécurité des deux pays.

S'agissant de la coopération transfrontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, ma délégation estime que ces deux pays doivent mettre au point des programmes conjoints le long de la frontière. Sur la base de notre expérience en matière d'évolution de la diplomatie transfrontière avec des pays voisins, la création d'une zone économique gérée conjointement et le

développement conjoint du commerce traditionnel avec la participation de marchands locaux aux frontières s'est révélée viable.

Ma délégation se félicite de la mise en place de la Commission tripartite, qui fait intervenir une composante militaire de l'Afghanistan et du Pakistan, outre la Force internationale d'assistance à la sécurité. À notre avis, ce type de mécanisme qui encourage le dialogue politique devrait être examiné.

Ma délégation est également préoccupée par les difficultés que le trafic de stupéfiants fait subir aux efforts déployés par le peuple et le Gouvernement afghans pour reconstruire leur pays. L'étude présentée par l'ONUDC en 2007 prévoit qu'une augmentation des surfaces de culture de pavot dans les régions du Sud pourrait entraîner une expansion globale de la culture du pavot à opium en 2007.

Nous souscrivons totalement à l'appréciation du Représentant spécial du Secrétaire général et du Directeur exécutif de l'ONUDC sur l'importance qu'il y a à proposer des moyens de subsistance durables à la communauté, dans le cadre des efforts globaux visant à freiner la culture de l'opium. Le succès de l'expérience menée dans le Triangle d'or en Asie du Sud-Est pourrait être cité comme exemple.

S'agissant de la MANUA, ma délégation se félicite du rôle qu'elle joue dans l'appui à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous saluons l'intention de la MANUA d'augmenter le nombre de ses bureaux de province. Cette mesure contribuera, à notre avis, à renforcer la capacité des autorités locales de fournir des services de base et de promouvoir une bonne gouvernance.

La contribution de la MANUA à la reconstruction de l'Afghanistan constituera un élément central à l'avenir. Étant donné l'ampleur des difficultés rencontrées par l'Afghanistan, ma délégation apporte son appui au rôle que joue la MANUA afin d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à atteindre leurs objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de mon pays.

Nous souhaitons nous aussi exprimer notre gratitude à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et à M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime. De même, nous saluons la présence parmi nous de M. Massimo D'Alema, Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Le rapport du Secrétaire général (S/2007/152) décrit, dans toute sa complexité, l'état de la situation qui règne actuellement en Afghanistan. Il expose, d'une part, les progrès notables réalisés par le Gouvernement afghan dans plusieurs domaines de premier plan, tels que la reconstruction et le développement, et le renforcement des institutions démocratiques. D'autre part, le rapport insiste sur les énormes défis, tels que la recrudescence des activités des insurgés, l'extension des surfaces cultivées de pavot à opium, la lenteur des progrès réalisés en matière de développement économique et social et la corruption généralisée.

Le problème de la sécurité est l'un des principaux défis que doit relever l'Afghanistan car il représente une grave menace pour l'édification de la nation. L'Afrique du Sud appuie le dialogue politique et encourage les solutions politiques ainsi que tout effort visant à améliorer les conditions de sécurité en Afghanistan. Nous appuyons également les efforts des forces afghanes de sécurité qui, avec l'aide de la Force internationale d'assistance à la sécurité, visent au maintien de la sécurité en Afghanistan. Toutefois, nous appelons ces forces à exercer leurs fonctions avec circonspection et à éviter de faire des victimes parmi les populations civiles au cours de leurs opérations.

En ce qui concerne la question des stupéfiants, le rapport du Secrétaire général brosse un tableau sombre de la situation en Afghanistan. En effet, il indique clairement qu'en dépit des mesures adoptées par le Gouvernement, la culture du pavot à opium et l'économie de la drogue ne cessent de se développer. Ma délégation est préoccupée par cet essor de la production illicite de stupéfiants et du trafic lié à la culture de pavot à opium ainsi que par la menace qu'il fait peser sur la stabilité du pays. Nous encourageons le Gouvernement afghan à améliorer sa capacité institutionnelle de fournir et de développer des services permettant d'encourager des moyens de substitution viables à la culture du pavot.

Concernant le Conseil commun de coordination et de suivi, l'Afrique du Sud salue les progrès accomplis par ce mécanisme, qui sert de cadre à la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Nous sommes d'ailleurs favorables à la pleine mise en œuvre du Pacte pour

l'Afghanistan et à la prise en main de ce processus par le Gouvernement afghan, que nous engageons à agir concrètement à cet effet.

Nous insistons sur l'importance de la coopération régionale dans le succès des efforts déployés en Afghanistan. Nous trouvons encourageante l'amélioration des relations entre l'Afghanistan et ses voisins, dont le rapport fait état. Le rapport signale une progression des échanges commerciaux entre l'Afghanistan et ses principaux partenaires économiques. Il indique également que l'Afghanistan reçoit des pays voisins une importante aide financière et technique dans le domaine de l'infrastructure.

Nous applaudissons cette coopération car elle est fondamentale pour faire renaître la confiance nécessaire à l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région. Nous nous réjouissons notamment que l'Afghanistan et le Pakistan poursuivent leur coopération pour améliorer les conditions de sécurité dans les régions frontalières.

Enfin, nous pensons que le meilleur moyen de mettre fin aux problèmes en cascade qui secouent l'Afghanistan consiste à continuer dans la ligne de ce que le Gouvernement afghan, la communauté internationale et la MANUA font actuellement dans le pays. Ma délégation approuve les activités menées par la MANUA et est prête à accompagner l'Afghanistan sur la voie de la stabilité et de la prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mars. De même, ma délégation vous est reconnaissante d'avoir organisé la présente séance sur la situation en Afghanistan.

Ma délégation adresse par ailleurs ses remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tom Koenigs, ainsi qu'au Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, M. Antonio Maria Costa, pour leurs exposés très instructifs. Nous nous réjouissons en outre que le Ministre des affaires étrangères de l'Italie, H. E. M. Massimo D'Alema, soit avec nous aujourd'hui pour participer à notre débat.

Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan. Ce rapport brosse le tableau de la situation actuelle et rend compte des multiples menaces auxquelles nous restons confrontés aux côtés de nos partenaires internationaux.

On ne saurait faire le point sur la situation en Afghanistan sans revenir en arrière sur ce qu'elle était il y a cinq ans et demi. Nous sommes tous conscients des nombreux accomplissements réalisés depuis 2001 ; ils ont été maintes fois rappelés devant le Conseil. Je limiterai donc mes propos à certains des problèmes que l'Afghanistan et la communauté internationale rencontrent dans leur effort concerté visant à installer durablement la paix, la stabilité et la prospérité dans mon pays.

Le terrorisme, les stupéfiants, la faiblesse des institutions de l'État et la lenteur de la reconstruction sont parmi les principaux obstacles qui se dressent devant nous. Il n'est donc pas exagéré de dire que nous avons tous sous-estimé l'ampleur des défis à surmonter par l'Afghanistan. Par ailleurs, il est plus évident que jamais qu'un regain d'engagement de la part de la communauté internationale s'impose pour vaincre les obstacles restants et consolider les progrès accomplis ces dernières années.

L'insécurité dominante reste la première de nos préoccupations. Malheureusement, l'année 2006 a été marquée par une forte progression des activités terroristes, principalement dans les régions méridionales du pays. En plus d'affecter le quotidien du peuple afghan, ces activités ont des répercussions très négatives dans plusieurs domaines, comme la santé et l'éducation, ainsi que sur les projets de développement et de reconstruction qui sont mis en œuvre avec le concours de nos partenaires internationaux.

On ne pourra améliorer le climat de sécurité en Afghanistan qu'en suivant une approche globale et complexe pour aborder les problèmes sous l'angle interne et régional. Sur le plan interne, notre armée et notre police nationales ont trop peu d'effectifs pour vaincre les insurgés ennemis. Il sera donc crucial d'accélérer le recrutement et la formation des forces de sécurité si l'on veut atteindre l'objectif fixé, à savoir une armée forte de 68 000 personnes et une police de 82 000 personnes d'ici à la fin de l'année 2008. La victoire de nos organes de sécurité contre des insurgés revitalisés et bien équipés dépendra dans une grande

mesure du degré de l'assistance financière, logistique et technique fournie par la communauté internationale.

Nous nous réjouissons à ce propos que les États-Unis, les alliés de l'OTAN et d'autres partenaires internationaux aient récemment décidé d'accroître le niveau de l'appui financier et militaire qu'ils fournissent à nos forces de sécurité.

La dimension régionale du problème procède directement de la présence, à l'étranger, d'abris où les combattants extrémistes sont recrutés, entraînés, équipés et endoctrinés pour commettre des attaques en Afghanistan. Comme indiqué au paragraphe 7 du rapport du Secrétaire général :

> « Un grande nombre de ces attentats a été financé depuis l'étranger et, d'après des sources de sécurité nationales et internationales, leurs auteurs ont été entraînés dans des camps situés hors d'Afghanistan » (*S/2007/152*).

Il est désormais évident que tant que les causes extérieures de l'insécurité n'auront pas été éliminées d'une manière totale et énergique, tous les efforts que nous déployons pour parvenir à un Afghanistan stable et prospère risquent d'être vains. La menace posée par les Taliban, Al-Qaida et les autres extrémistes ne se circonscrit pas à l'Afghanistan, elle compromet également la stabilité dans l'ensemble de la région et au-delà. Nous constatons avec satisfaction que cela a enfin été admis par l'ensemble de la communauté internationale.

La République islamique d'Afghanistan attache une grande importance à la coopération régionale contre le terrorisme. Tout en saluant le poids crucial de la communauté internationale dans la sécurité, nous sommes fermement convaincus que la coopération régionale sera indispensable pour atteindre notre objectif commun d'un Afghanistan stable et prospère. Nous nous réjouissons à ce sujet que l'ancien Ministre de la défense du régime Taliban vienne d'être arrêté par les autorités pakistanaises. Nous espérons d'autres mesures de ce genre à l'avenir.

L'Afghanistan continue d'entretenir des contacts constructifs au plus haut niveau avec le Gouvernement pakistanais dans l'espoir d'améliorer le climat de sécurité dans la région frontalière. Ces échanges ont lieu dans le cadre de la Commission tripartite ainsi qu'au niveau bilatéral. On s'emploie actuellement à convoquer une Jirga qui réunirait les dignitaires tribaux et d'autres caciques des deux côtés de la frontière. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'annoncer que la première réunion préparatoire des commissions chargées de convoquer cette Jirga s'est déroulée le 14 mars. La prochaine devrait avoir lieu le mois prochain à Kaboul.

Nous attendons avec grand intérêt la troisième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, prévue à Islamabad pour fin 2007. Cette conférence sera une nouvelle fois l'occasion de renforcer la coopération régionale aux fins de la sécurité et du développement en Afghanistan.

Outre la sécurité, le développement économique et social du pays est un autre domaine qui requiert notre attention. Le lien étroit qui existe entre le développement et la sécurité exige que l'on se concentre sur l'accélération du rythme de la mise en œuvre de projets de développement et de reconstruction à travers le pays. Cela, à son tour, permettra de créer des possibilités d'emploi et de fournir des services essentiels afin de réaliser des progrès durables et substantiels s'agissant d'améliorer la vie quotidienne de la population. À cet égard, nous devons nous concentrer sur les zones touchées par les conflits.

En tant que mécanisme principal chargé de coordonner les efforts de l'Afghanistan et de la communauté internationale dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et du Pacte pour l'Afghanistan, le Conseil commun de coordination et de suivi a fait la preuve de son importance. Ma délégation insiste par conséquent sur le fait qu'il est nécessaire de renforcer le rôle de ce Conseil en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide internationale et de promouvoir une participation accrue de la communauté internationale.

Quelle que soit l'intensité de nos efforts ou l'habileté que nous déployons, nos efforts ne suffiront pas pour accroître la capacité des institutions publiques de satisfaire les besoins de la population. Tout en remerciant vivement la communauté internationale des efforts qu'elle a déployés au cours des cinq années et demie écoulées, il importe de mentionner que l'Afghanistan a reçu bien moins d'aide de la part de la communauté des donateurs que d'autres pays sortant d'un conflit. Nous rappelons donc qu'il est nécessaire d'accroître et de prolonger l'assistance afin de réaliser les objectifs de notre Stratégie nationale de développement et du Pacte pour l'Afghanistan. À cet égard, nous pensons qu'une meilleure coordination de

l'assistance fournie par les donateurs permettra d'assurer une plus grande transparence et des résultats tangibles.

La lutte contre les stupéfiants reste une priorité absolue pour l'Afghanistan, étant donné qu'ils représentent une menace pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et de la région; en raison du lien étroit qui existe entre les stupéfiants et les activités terroristes. Éliminer cette menace dans la région demandera des efforts concertés de la part de la communauté internationale. Pour notre part, nous avons lancé une série de mesures importantes à cet effet. Notre stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants pose les fondements de notre action contre les stupéfiants. Il convient de noter que cette stratégie ne sera mise en œuvre avec succès que si nous parvenons à offrir d'autres types d'activités économiques légales. La coopération régionale sera essentielle pour surmonter cette menace commune. À cet égard, nous soulignons que des efforts sont nécessaires tant de la part des pays de transit que des pays consommateurs, conformément au principe de la responsabilité partagée.

Nous rendons hommage à l'ONU pour son rôle central de chef de file dans les efforts que la communauté internationale déploie pour mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan d'élargir sa présence à d'autres provinces de l'Afghanistan, ce qui représente, selon nous, un pas important sur la voie du renforcement des activités des Nations Unies en Afghanistan.

Étant donné que nous sommes entrés dans la phase critique de l'édification de l'État, il est d'autant plus important que nous préservions le consensus international sur l'Afghanistan et que nous redoublions d'efforts pour surmonter les derniers défis. Nous sommes désireux de continuer à travailler avec nos partenaires internationaux afin d'atteindre nos objectifs communs. Nous sommes plus que jamais déterminés à réaliser la vision exposée dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier la communauté internationale d'avoir constamment appuyé nos efforts visant à édifier un Afghanistan stable et prospère.

Pour terminer, nous tenons à remercier M. Tom Koenigs, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, ainsi que les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans le cadre de leur mandat important.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est avec plaisir que nous voyons le représentant de l'Afrique du Sud, collègue éminent, présider le Conseil de sécurité au cours de ce mois, qui promet d'être important et riche en événements. J'espère que le Président ne sera pas dépassé par les ides de mars. Je tiens également à remercier vivement la Slovaquie pour sa présidence active au mois de février. Je me réjouis également de la participation de M. Massimo D'Alema, Ministre des affaires étrangères de l'Italie, à la présente séance.

Nous avons écouté avec attention les exposés faits par M. Tom Koenigs, le Représentant spécial du Secrétaire général, et par M. Antonio Maria Costa, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Nous avons également lu attentivement le dernier rapport (S/2007/152) du Secrétaire général sur l'Afghanistan.

Comme l'indiquent les exposés et le rapport, de multiples difficultés empêchent le rétablissement de la paix, de la sécurité et du développement en Afghanistan, notamment le terrorisme, les Taliban, l'extrémisme, les stupéfiants, les criminels, les seigneurs de la guerre, les frictions entre factions et une sécurité et une gouvernance insuffisantes, ainsi qu'une présence internationale relativement faible en Afghanistan.

C'est l'occasion idoine de procéder à une évaluation objective et correcte de la situation en Afghanistan et de formuler une stratégie menant au succès qui corresponde à cette situation. Cette stratégie doit allier l'endiguement militaire avec la réconciliation politique, le contrôle administratif et le développement socioéconomique rapide. Elle doit consolider la paix en Afghanistan par le biais d'une approche participative – village par village, district par district – offrant des mesures d'incitation et de dissuasion afin d'obtenir la coopération et l'appui des populations locales dans le sud et le sud-est du pays. Cela est essentiel pour obtenir la sympathie et l'adhésion du peuple, ce qui est plus important que de tuer ou de capturer des insurgés. Il est indispensable d'adopter des tactiques militaires qui n'accroissent pas

le mécontentement, l'opposition et le nombre d'ennemis. De manière plus importante, notre stratégie orientée vers le succès doit accélérer la reconstruction et le développement. Elle doit offrir des espoirs aux habitants, espoirs de paix, d'emplois et d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants. Une telle stratégie pourrait être mise en œuvre par le biais de structures et de pratiques traditionnelles, notamment en organisant des Jirgas tribales dans les régions troublées de l'Afghanistan.

Les régions frontalières du Pakistan ont été profondément touchées par ces trois décennies de guerre et de conflit en Afghanistan. Après l'intervention des États-Unis en 2001, un grand nombre d'éléments d'Al-Qaida et des Taliban ont traversé la frontière pour entrer au Pakistan. La population de notre région frontalière, qui représente 1 % de notre population totale, a également été affectée par la montée de l'extrémisme et du terrorisme. Dans le cadre de notre programme de modernisation et de développement socioéconomique rapide, éliminer les terroristes d'Al-Qaida, les militants Taliban et la talibanisation des régions frontalières du Pakistan va dans le sens des intérêts vitaux du Pakistan.

Le succès de la stabilisation, de la réconciliation et du développement en Afghanistan contribuera à la campagne pakistanaise de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans nos zones frontalières. De même, les succès que nous enregistrerons contre Al-Qaida, les militants Taliban et la talibanisation contribueront à la paix et à la sécurité en Afghanistan. La paix en Afghanistan permettra au Pakistan de réaliser son objectif stratégique qui est de servir, conjointement avec l'Afghanistan, de plaque tournante pour la coopération commerciale et économique entre les régions adjacentes de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Ouest et de l'Asie centrale. Notre attachement à la promotion de la paix, de la sécurité et du progrès est solide, inébranlable et ne saurait être remis en question.

Malgré les informations diffusées par les médias et certaines déclarations publiques malheureuses, la relation entre la Pakistan et l'Afghanistan est étroite, coopérative et intense. Nos dirigeants se rendent souvent visite. Nous permettons à l'Afghanistan de faire transiter les marchandises relevant de son commerce extérieur par notre territoire. Nos échanges bilatéraux atteignent 1,2 milliard de dollars et observent une hausse rapide. Le Pakistan participe au développement de l'Afghanistan à hauteur de 300 millions de dollars. Soixante mille Pakistanais travaillent en Afghanistan. La prochaine Conférence régionale de coopération économique pour l'Afghanistan se tiendra à Islamabad dans le courant de l'année.

Le Pakistan prend également une part active aux efforts conjoints de la coalition internationale et du Gouvernement afghan en vue de promouvoir la sécurité en Afghanistan, et notamment dans les régions frontalières. La collaboration est opérationnelle et constante au sein de la Commission tripartite militaire. La Commission dispose maintenant à Kaboul d'un centre commun d'activités communes de renseignement. Elle a également mis en place un groupe de travail de la coordination opérationnelle.

C'est l'occasion de décrire les mesures que le Pakistan a prises ou compte prendre pour contribuer au succès de la campagne en faveur de la paix, de la stabilité et du progrès en Afghanistan et dans notre région frontalière.

Premièrement, en ce qui concerne notre action contre Al-Qaida, l'armée et les services de renseignement pakistanais ont joué un rôle moteur dans la plupart des victoires remportées sur Al-Qaida. Nous avons capturé plus de 700 membres d'Al-Qaida. L'essentiel de la structure de commandement et de contrôle d'Al-Qaida a été démantelée avec l'aide du Pakistan. Nous avons mené plus de 90 opérations militaires dans certains des endroits les plus dangereux pour en déloger les terroristes, en particulier les combattants étrangers. Le Vice-Président des États-Unis, M. Cheney, a récemment déclaré ceci : « Je l'ai souvent dit et je le crois encore, nous avons capturé et tué plus de membres d'Al-Qaida au Pakistan que nulle part ailleurs ». Le Pakistan a perdu plus de 700 soldats au cours de ces opérations. En représailles, les terroristes ont lancé plusieurs attentats-suicide contre nos dirigeants, nos forces de sécurité et des cibles civiles, mais cela ne nous fait pas peur. Nous continuerons d'agir de manière résolue pour prévenir toute activité terroriste sur notre territoire. Il est clair qu'on ne laissera pas Al-Qaida se regrouper sur notre sol.

Deuxièmement, pour ce qui est de notre action contre les Taliban, ces trois dernières années nous avons capturé et renvoyé en Afghanistan quelque 1 500 activistes, y compris une grande partie de leurs dirigeants. Au cours de la seule année écoulée, nous avons remis plus de 300 Taliban aux autorités

afghanes. Cela dit, comme indiqué dans les rapports passés et présents de l'ONU, l'essentiel de l'activité des Taliban se concentre en Afghanistan, où se trouvent leurs cinq structures de commandement. Il faut que ce soit clair. De même, s'agissant du financement des Taliban depuis l'étranger, la principale source de revenus – la production et la vente de drogue – se trouve sur le sol afghan.

Troisièmement, le Pakistan a pris d'importantes mesures pour contrôler la difficile frontière de 2 500 kilomètres qu'il a en commun avec l'Afghanistan. Pour la première fois dans son histoire récente, il a déployé ses forces armées dans les zones tribales. Quatre-vingt mille soldats pakistanais se trouvent à présent dans les zones tribales sous juridiction fédérale et le long de la frontière avec l'Afghanistan. Ce nombre est supérieur à celui des forces de la coalition internationale et de l'armée national afghane combinées. Nous avons installé 1 000 postes frontière. Il y en a 300 de l'autre côté. Nous projetons d'élever une barrière sur 35 kilomètres le long de la frontière, là où le terrain est le plus accidenté et où les franchissements clandestins ont lieu. En réponse aux inquiétudes de certains de nos amis, nous revoyons le plan qui était le nôtre de miner certaines parties de la frontière. Le Pakistan met également en place des mesures plus strictes afin de mieux réguler la circulation frontalière légale. Au niveau d'un seul point de passage – à Chaman, dans le Baluchistan – quelque 40 000 personnes et 14 000 véhicules traversent chaque jour la frontière dans les deux sens. On estime à 300 000 par jour le nombre de personnes qui franchissent légalement la frontière afghano-pakistanaise. Pour améliorer les contrôles d'identité, nous commençons à avoir recours à des cartes biométriques. Malheureusement, il arrive que les soldats qui gardent l'autre côté de la frontière découpent et jettent ces cartes.

J'insiste aussi sur le fait que le contrôle de la frontière est une responsabilité qui incombe conjointement au Pakistan, à l'Afghanistan et aux forces de la coalition internationale. Le Pakistan ne peut accepter d'assumer seul la responsabilité du contrôle de la frontière. M. Koenigs a parlé des candidats au martyre, des intermédiaires et des commandants des Taliban qui franchissent la frontière depuis le Pakistan. Je voudrais dire que ce mouvement va dans les deux sens et que les Taliban doivent par conséquent être contrôlés des deux côtés de la frontière. Il convient par ailleurs que le Pakistan bénéficie également de renseignements en temps réel et qu'il dispose de l'équipement électronique et autre que nous avons demandé pour accroître notre capacité de contrôler cette frontière longue et difficile.

Quatrièmement, le Pakistan entreprendra bientôt de faire taire les allégations intolérables au sujet de prétendus sanctuaires et repaires de Taliban qui abriteraient des camps d'entraînement de terroristes. Ces informations ne sont pas fondées, il ne faut donc pas leur accorder foi. En fait, les Taliban cherchent surtout à s'infiltrer dans les camps de réfugiés qui se trouvent à proximité de la frontière. Dans un camp de plus de 80 000 Afghans, il est évidemment difficile d'identifier ces activistes Taliban. Nous avons par conséquent conclu un accord avec le Gouvernement afghan pour déplacer quatre des camps les plus importants – Pir Alizai et Gidri Jungle au Baluchistan, Jallozai et Kachi Garhi dans la province de la frontière du nord-ouest – pour sécuriser les sites afghans. Nous demandons la coopération de la communauté internationale afin de créer, côté afghan, les infrastructures nécessaires à l'accueil de ces réfugiés. Nous pourrons ainsi en finir avec cette histoire de sanctuaires.

Le Pakistan est également à l'origine d'un programme visant à rapatrier l'ensemble des 3 millions de réfugiés afghans restants au cours des trois prochaines années. Nous nous en occupons depuis 30 ans sans recevoir la moindre aide internationale digne de ce nom, ce qui pèse considérablement sur notre échiquier politique, notre économie, notre environnement et notre société. Nous espérons voir naître les conditions propices au retour de ces réfugiés dans la dignité et la sécurité. La communauté internationale doit fournir au Pakistan et à l'Afghanistan assistance et coopération dans le processus de rapatriement.

Cinquièmement, le Pakistan poursuit une stratégie globale qui vise à promouvoir la paix et le progrès dans nos régions frontalières. Celle-ci comprend des aspects militaire, politique, économique et administratif. L'objectif est de gagner le cœur et l'esprit de la population locale et d'isoler les activistes en les mettant à l'écart des modérés. L'Accord relatif au Waziristan-Nord, conclu avec les chefs tribaux, consiste en substance à échanger la paix contre le développement. Bien qu'il soit possible de mieux le mettre en œuvre, nous estimons qu'il représente une approche correcte et la stratégie qui convient. L'Accord a permis d'instaurer un calme relatif dans la région. L'activité à travers la frontière du Waziristan-Nord a

connu un déclin. Certains affirment que le nombre total d'incidents a crû en Afghanistan, mais rien ne prouve qu'ils sont directement liés à l'Accord relatif au Waziristan-Nord. En tout cas, certains éléments récalcitrants de la région du Waziristan-Nord ont été punis comme il se doit pour les infractions qu'ils ont commises. Le Pakistan se réserve toujours la possibilité de frapper les terroristes là où ils se trouvent, à tout moment, comme nous en avons récemment fait la preuve.

Nous avons préconisé cette approche vis-à-vis de la paix, de la réconciliation et du développement de la part de l'Afghanistan également. Des accords similaires pourraient être conclus par le biais de jirgas locales. Ils pourraient permettre d'établir une paix relative sinon totale dans le sud et le sud-est du pays. C'était là l'essentiel de l'accord, conclu au sommet tripartite tenu à Washington en septembre dernier, pour encourager l'organisation de jirgas.

La première réunion de la Commission du Pakistan et de l'Afghanistan chargée de convoquer une jirga – comme l'a dit mon collègue afghan – a eu lieu la semaine dernière à Islamabad. Les deux parties ont convenu de cesser de se rejeter mutuellement les fautes et d'accroître la coopération afin de traiter des problèmes communs de contrôle des frontières et de rapatriement des réfugiés. En attendant, le Pakistan estime nécessaire de développer les régions de part et d'autre de la frontière. S'agissant du développement de nos zones tribales, nous sommes reconnaissants aux États-Unis de s'être engagés à verser 750 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Nous souhaiterions solliciter une aide accrue d'autres sources également pour cet objectif vital.

Nous collaborons aussi avec les États-Unis pour créer des zones de reconstruction dans les régions tribales. Le secteur privé du Pakistan investit dans l'industrie dans ces régions. Les États-Unis ont promis des tarifs spéciaux et un accès en franchise à leur marché pour les produits de ces zones. Nous demandons à l'Union européenne d'en faire de même. Des zones de reconstruction similaires pourraient également être créées du côté afghan. Le Pakistan est prêt à coordonner ses efforts avec l'Afghanistan pour promouvoir la création de ces zones.

Pour terminer, je voudrais dire que le Pakistan souhaite avoir des relations d'amitié avec l'Afghanistan. Nos destins sont inextricablement liés. Nous respectons nos souverainetés mutuelles. Nous traitons l'Afghanistan sur un pied d'égalité, et nous aimerions que chacun de nos deux pays respecte l'intégrité territoriale de son voisin. Le Pakistan continuera de coopérer pour la paix et la stabilité en Afghanistan et pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous espérons que le Gouvernement afghan et les autres parties concernées assumeront leurs responsabilités en s'attaquant aux nombreux problèmes que connaît l'Afghanistan. C'est une entreprise collective et une responsabilité commune. Il ne faut pas laisser l'opportunisme politique et les frustrations occasionnelles dues aux échecs détruire le cadre de coopération qui a été mis en place, qui fonctionne et qui est si crucial au succès de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Matussek (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne, qui se félicite de la tenue de ce débat avant le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport complet, ainsi que Tom Koenigs et Antonio Maria Costa pour leurs exposés ce matin. Nous sommes honorés par la présence de M. D'Alema, le Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Nous avons pris note des recommandations du Secrétaire général quant aux activités sur lesquelles la MANUA devra se concentrer au cours des prochains mois. Nous convenons qu'elles doivent consister, notamment, à renforcer la coordination internationale, en particulier dans le domaine humanitaire, à continuer à promouvoir la protection des droits de l'homme et à développer sa mission de bons offices par des actions en Afghanistan et dans la région.

Nous réfléchirons plus avant à l'analyse détaillée du Secrétaire général. Il a de nouveau présenté un tableau mitigé de l'évolution actuelle de la situation. Les progrès réalisés dans certains domaines semblent contraster avec des conditions de sécurité généralement précaires, une absence généralisée de bonne gouvernance, un sentiment d'isolement d'une partie de la population et une industrie des stupéfiants prospère.

Le Pacte pour l'Afghanistan, fondé sur un rôle directeur de l'Afghanistan et le partenariat du pays avec la communauté internationale, reste le cadre stratégique de nos efforts communs. L'ONU joue un rôle central dans la coordination des efforts de

renforcement des institutions et de reconstruction dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan, en particulier en sa qualité de Coprésident du Conseil commun de coordination et de suivi. L'Union européenne salue l'excellent travail réalisé par la MANUA, remarquablement dirigée par Tom Koenigs.

Nous tenons à souligner que nous sommes sensibles au rôle central que joue le Conseil commun de coordination et de suivi, principal organe de coordination, tant au sein de la communauté internationale qu'auprès du Gouvernement afghan. La réunion tenue récemment par le Conseil à Berlin a grandement participé au renforcement de cette coordination.

L'Union européenne se félicite de l'expansion récente de la présence de la MANUA sur le terrain, où elle compte maintenant 17 bureaux, ainsi que des plans pour l'ouverture de deux autres bureaux provinciaux d'ici mai 2007, si les conditions de sécurité le permettent. Nous encourageons l'ONU à continuer d'élargir son réseau dans le pays après cette date. Nous nous félicitons également de tous les efforts, notamment ceux de la MANUA, visant à promouvoir la coopération régionale entre l'Afghanistan et ses voisins. La stabilisation de l'Afghanistan est la clef de la stabilité de toute la région.

L'Union européenne encourage le développement de la coopération régionale par le biais d'un dialogue politique et d'un renforcement des liens économiques, ainsi que par le biais de mesures de confiance entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment les États d'Asie centrale. Nous appelons l'Afghanistan et le Pakistan à travailler en étroite coopération afin de remédier à l'insécurité qui règne dans les zones frontalières, tout en engageant instamment le Pakistan à empêcher les Taliban de se servir de son territoire.

L'Union européenne s'est engagée à assurer un appui à long terme au peuple et au Gouvernement afghans. Les principes de base de l'engagement de l'Union européenne sont de promouvoir le dynamisme et la responsabilité des Afghans, ainsi que le contrôle des processus par les Afghans eux-mêmes, et à favoriser la mise en place d'un État afghan démocratique, sûr et viable. Le Pacte pour l'Afghanistan et la Déclaration politique conjointe Union européenne-Afghanistan du 16 novembre 2005, continuent de constituer le cadre global de l'engagement de l'Union européenne en Afghanistan. Je ne citerai qu'un seul chiffre : pendant la période 2002-2006, l'Union européenne, deuxième donateur le plus important, a versé collectivement une aide d'un montant de 3,7 milliards de dollars à l'Afghanistan, sans compter les contributions importantes à la Force internationale d'assistance à la sécurité et à l'OTAN faites par des membres de l'Union européenne.

L'Union européenne demeure préoccupée par l'industrie toujours prospère des stupéfiants. La dernière enquête de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime indique qu'en 2007, la moisson de pavot ne sera pas inférieure à la récolte record de 2006. Apparemment, les tendances varient selon les provinces. Les résultats indiquent une corrélation évidente entre les mouvements d'insurrection et les activités illicites liées à la drogue. L'Union européenne est consciente des conséquences importantes et nocives de la production et du trafic de stupéfiants sur la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan, de la région avoisinante et des États membres de l'Union européenne eux-mêmes. Tout récemment, le Conseil de l'Europe a réaffirmé sa volonté d'appuyer le Gouvernement afghan, qui assure le contrôle principal du processus, dans sa lutte contre les stupéfiants par le biais de la Stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants, et dans sa lutte contre la corruption.

Nous avons également réaffirmé notre appui aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour promouvoir et étendre l'état de droit en mettant sur pied une force de police, des tribunaux, des prisons et un système judiciaire plus large. Nous reconnaissons le rôle important que la lutte contre les stupéfiants occupe dans tout ceci. L'Union européenne compte financer un projet régional contre le détournement de précurseurs chimiques dans le cadre de son nouvel Instrument de stabilité.

En février 2007, le Conseil de l'Europe a décidé de mener en Afghanistan, dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense, une mission dans le domaine du maintien de l'ordre, ayant des liens avec la question plus large de l'état de droit. Cette mission s'emploiera à permettre à l'Afghanistan de disposer d'une police nationale dirigée par les Afghans eux-mêmes et qui respecte les droits de l'homme et opère dans tout le pays, dans le cadre de l'état de droit. Il conviendra de veiller en particulier à assurer la complémentarité et le renforcement mutuel avec les actions de l'Union européenne, notamment avec son engagement à contribuer à la réforme du secteur judiciaire, ainsi qu'avec les actions de partenaires internationaux dans le domaine de la réforme du

secteur sécuritaire. Ce programme dans le secteur de la justice vise à professionnaliser les services judiciaires et le ministère public, par exemple, au moyen de réformes destinées à permettre la rétribution, le classement et le recrutement de personnel, ainsi que par l'instauration d'un code de déontologie. Le programme pourrait également aider à mettre au point un nouveau système national d'aide judiciaire et améliorer ainsi l'accès des citoyens à la justice. Ce travail est conçu pour s'harmoniser avec la mission de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

L'Union européenne relève l'adoption, par le Parlement, le 10 mars 2007, de la Charte pour la réconciliation nationale, qui a été signée par le Président, et les préoccupations exprimées quant à l'éventuelle incidence de certaines de ses dispositions. À cet égard, l'Union européenne rappelle que le Plan d'action relatif à la paix, à la justice et à la réconciliation fait partie du Pacte pour l'Afghanistan et souligne la nécessité de veiller à sa pleine application.

La liberté d'expression et la liberté de presse figurent parmi les réalisations les plus impressionnantes de ces dernières années en Afghanistan et restent des éléments clefs de la démocratisation. Cependant, l'Union européenne a constaté avec une certaine préoccupation que de récents amendements au projet de loi sur les médias actuellement examiné par le parlement semblent accroître le contrôle du Gouvernement sur les médias, notamment les possibilités d'ingérence directe dans les décisions relatives au personnel et dans le contenu des émissions de la radiotélévision afghanes. De notre point de vue, le projet de loi sur les médias, promulgué pour la première fois par un décret présidentiel en 2005, fournissait une base solide pour la protection des mécanismes de réglementation d'une presse indépendante et libre. Nous espérons que la loi sur les médias sera adoptée sur cette base.

Dans l'esprit du partenariat entre l'Union européenne et l'Afghanistan, l'UE appuie l'Afghanistan. L'UE continuera de travailler avec le Gouvernement afghan en vue de stabiliser et de reconstruire le pays, en traitant les problèmes tant de sécurité que de développement. Nous espérons que les efforts de l'ONU, et en particulier de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), seront couronnés de succès. L'Union européenne continuera à appuyer leur mission.

La Croatie, la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, Moldova et l'Ukraine s'associent à la déclaration de l'Union européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

Mme Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial de son exposé d'aujourd'hui et du rapport trimestriel du Secrétaire général concernant la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), que nous avons lu avec attention. Nous nous associons à ceux qui se sont félicités aujourd'hui du travail que fait la MANUA pour favoriser l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan et des liens de coopération étroits qu'elle entretient avec le Gouvernement. De même, nous adressons nos remerciements au Directeur exécutif, M. Costa, pour ses informations actualisées.

L'un des principaux messages de ce rapport trimestriel de la MANUA est que l'Afghanistan a besoin de l'appui constant et durable de la communauté internationale. Dans ce contexte, je suis heureux de faire savoir que la semaine dernière, le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, Mme Helen Clark, a annoncé que son pays poursuivrait ses engagements pendant une année de plus, jusqu'en septembre 2008 : premièrement, l'équipe provinciale de reconstruction, basée dans la province de Bamyan, qui compte 120 personnes; deuxièmement, deux personnes chargées d'aider à former l'armée nationale afghane; troisièmement, non moins de cinq fonctionnaires qui seront affectés au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS); et, quatrièmement, trois officiers de police pour aider à former la police nationale afghane.

En outre, deux travailleurs de santé seront présents à l'Unité médicale multinationale de l'aérodrome de Kandahar. Nous avons également tiré parti de nos liens étroits avec Singapour pour incorporer un contingent des Forces armées de Singapour à notre équipe provinciale de reconstruction en Afghanistan, dans le but d'accomplir des tâches humanitaires. En outre, parallèlement à ses engagements militaires dans la province de Bamyan, la Nouvelle-Zélande met en œuvre un programme triennal d'assistance, doté d'un montant de 15 millions de dollars néo-zélandais, dans les domaines des droits de

l'homme, de la gouvernance, de l'éducation et des moyens d'existence durables de la population rurale.

S'agissant du rapport présenté aujourd'hui, nous relevons que le Secrétaire général déclare que la réussite des réformes en cours, notamment celle du Ministère de l'intérieur, est une condition préalable à l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Nous appuyons pleinement ces observations et encourageons le Gouvernement afghan à agir de façon décisive afin de restaurer la confiance de l'opinion publique dans ses institutions sécuritaires et l'état de droit. Il est essentiel que l'influence des structures centrales se diffuse dans toutes les régions de l'Afghanistan. Comme d'autres, nous sommes très préoccupés par la menace que représente l'insurrection. Nous convenons qu'un effort global soutenu, notamment des voisins de l'Afghanistan, est nécessaire pour faire face aux problèmes complexes qui se posent.

Nous notons avec préoccupation qu'il n'est pas satisfait aux besoins humanitaires de nombreux Afghans, aussi bien de ceux qui ont été déplacés par le conflit armé qui sévit dans le Sud que de ceux qui ont été touchés par la sécheresse dans de nombreuses régions du pays. Nous appelons toutes les parties à œuvrer pour améliorer la coordination de l'aide humanitaire et assurer la protection.

Pour terminer, il est clair que nous sommes confrontés à d'énormes difficultés. Ces cinq dernières années, des progrès considérables ont été enregistrés en Afghanistan. Néanmoins, il reste beaucoup à faire et l'aide internationale est nécessaire pour construire un Afghanistan stable et sûr. La Nouvelle-Zélande demeure déterminée à aider à assurer un avenir à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Hamburger (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir permis aux Pays-Bas de prendre la parole. Nous nous associons à la déclaration faite par l'Allemagne au nom de l'Union européenne, mais nous avons demandé à ajouter quelques remarques concernant notre engagement à favoriser la paix, la sécurité et le développement durable en Afghanistan. Nous sommes un important fournisseur de troupes, puisque 2 000 de nos hommes sont présents sur le terrain dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et nous consacrons chaque année plus de 70 millions d'euros à la coopération au développement en Afghanistan, principalement par l'intermédiaire de l'ONU et de la Banque mondiale.

L'année 2007 devrait être l'année de l'amélioration de la gouvernance en Afghanistan. Pour les Pays-Bas, il est encourageant de constater que le Gouvernement afghan est déterminé à lutter contre la corruption et à créer un système judiciaire qui fonctionne mieux. La gouvernance est le meilleur moyen d'améliorer la crédibilité du Gouvernement.

La réconciliation et la justice de transition sont essentielles pour une paix durable en Afghanistan. Il est nécessaire de prévenir l'impunité et de rendre la justice pour surmonter l'héritage du conflit. À cet égard, l'amnistie pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et d'autres graves violations des droits de l'homme ne serait pas conforme aux obligations de l'Afghanistan en vertu du droit international. La mise en œuvre appropriée du Plan d'action pour la justice en période de transition, lancé par le Président Karzaï au début de décembre 2006, est essentielle à cet égard.

La FIAS est une mission mandatée par l'ONU, jouissant à tous égard de la légitimité internationale et de l'appui du Gouvernement et du peuple afghans. Bien que cela puisse sembler un truisme au Conseil de sécurité, je tiens à préciser que la FIAS est ouverte à tous. Des pays membres et non membres de l'OTAN y participent. La FIAS est installée partout en Afghanistan. Chaque jour, 31 000 femmes et hommes, originaires de 37 pays, travaillent au sein de 26 équipes provinciales de reconstruction pour rendre la sécurité et des perspectives économiques au peuple afghan. Nous nous féliciterions que d'autres pays s'associent à cet effort commun, avec des moyens militaires et non militaires.

Ce n'est pas l'OTAN qui agit de sa propre initiative. Au contraire, la FIAS est une force d'assistance qui apporte stabilité et sécurité, de manière que des organisations internationales et d'autres agents civils du développement puissent réussir dans leurs entreprises.

Avec l'Australie, qui n'est pas membre de l'OTAN, les Pays-Bas se sont déployés dans la province méridionale de l'Uruzgan. Cette région a enregistré de bons résultats au cours des sept derniers mois. En Uruzgan, la stabilité et la sécurité règnent au sein des zones afghanes de développement. Ces zones ne cessent de croître. L'équipe provinciale de reconstruction des Pays-Bas et de l'Australie prend en

charge environ 60 % de la population de la province. Les chefs de tribu participent aux discussions diplomatiques, la défense est renforcée et des projets de développement visibles atteignent directement 40 000 habitants d'Uruzgan. Grâce à ces efforts communs, nous parvenons à de véritables résultats.

Nous nous félicitons de l'intention du Secrétaire général d'ouvrir des bureaux permanents des Nations Unies dans un plus grand nombre de régions du Sud, y compris, nous en sommes convaincus, dans la province d'Uruzgan. Une présence onusienne constitue une condition préalable pour la mise en œuvre de programmes nationaux de développement dans les provinces du Sud et permettra aux organisations non gouvernementales d'entreprendre plus d'activités. C'est la raison pour laquelle nous encourageons l'ONU à articuler davantage ses programmes autour du renforcement du gouvernement provincial dans le Sud.

L'Organisation des Nations Unies, la FIAS et l'Union européenne ont, dans le cadre de leur mission respective, des objectifs communs : Aider le peuple afghan à bâtir une démocratie prospère. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité et inversement. Les missions internationales civiles et militaires de stabilisation ne porteront leurs fruits que si l'on parvient à instaurer une meilleure coopération et compréhension mutuelle entre les acteurs politiques, militaires et du développement.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la lutte contre les drogues. Le Gouvernement afghan a la ferme intention de faire aboutir son action dans ce domaine. Nous nous en réjouissons. Mais l'éradication, si elle n'est pas accompagnée de mesures d'atténuation de ses effets pour les paysans pauvres, est contreproductive et entravera nos efforts de stabilisation et de reconstruction. L'éradication ne sera efficace que si elle fait partie d'une stratégie plus vaste. Nous devons limiter ses effets sur les petits paysans et les paysans défavorisés. Par conséquent, nous mettrons en place de nouveaux projets dans la province d'Uruzgan pour réduire les effets déstabilisateurs de l'éradication. Nous aiderons également les paysans à trouver des solutions de remplacement. Finalement, nous encourageons le Gouvernement afghan à démanteler le commerce de drogues et à pourchasser les barons de la drogue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais, avant tout vous dire, Monsieur le Président ainsi qu'aux membres du Conseil, combien le Japon apprécie la possibilité qui lui est donnée de faire part de son point de vue sur la situation en Afghanistan – sujet auquel nous attachons une grande importance.

Je voudrais également avant tout adresser nos félicitations et présenter tous nos vœux de succès à la délégation italienne qui a pris le relais du Japon en tant que chef de file en Afghanistan, cette année. Nous saluons la présence à cette séance de M. D'Alema, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Nous remercions le représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs et le Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, M. Antonio Maria Costa, de leurs exposés riches d'informations.

Le Gouvernement japonais estime qu'il est très important que l'ensemble du processus – les efforts déployés sur les plans interne, régional et international – qui contribue à la promotion de la démocratie constitutionnelle et à la consolidation de la paix, à la reconstruction et au développement en Afghanistan aille de l'avant sans obstacle majeur, en bénéficiant autant que possible de l'appui de la communauté internationale. Cela est essentiel non seulement pour améliorer les conditions de vie du peuple afghan, qui fait face à l'adversité depuis trop longtemps, mais aussi pour renforcer la stabilité dans la région d'Asie du Sud, centrale et de l'Ouest, et pour faire progresser les efforts collectifs déployés par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme.

L'Organisation des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, joue un rôle essentiel dans cette entreprise. L'engagement sans faille de la communauté internationale, par l'entremise du Conseil de sécurité, a été une fois de plus démontré lorsque le Conseil a dépêché sa mission en Afghanistan en novembre dernier, et dont j'ai eu l'honneur de faire part des résultats dans cette salle, le 7 décembre.

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, comme montrent bien le dernier rapport du Secrétaire général (S/2007/152), ainsi que le rapport de la mission du Conseil du mois de novembre.

D'un côté, l'on observe de nombreux résultats positifs et des signes d'espoir, tels que la conclusion réussie du processus de Bonn et la détermination du Gouvernement et du peuple afghans de surmonter une kyrielle de difficultés et de problèmes. Le Pacte pour

l'Afghanistan constitue l'instrument essentiel à cette fin et sert de cadre pour la mise en place d'une stratégie, et son application cohérente est d'une importance capitale. Nous sommes encouragés par le fait que l'une des valeurs sur lesquelles nous avons insisté – la prise en charge par les Afghans de leur propre destin – soit largement respectée dans le processus en cours, comme en témoigne la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

D'un autre côté cependant, les difficultés restent considérables, dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre les stupéfiants, de l'état de droit, de la bonne gouvernance et du développement, pour n'en citer que quelques-uns. Comme je l'ai indiqué au nom de la mission du Conseil de sécurité, le peuple et le Gouvernement afghans devraient poursuivre inlassablement leurs efforts sur ces multiples fronts, et la communauté internationale, quant à elle, doit fournir un appui suffisant, tel que prévu dans le Pacte, afin que l'on parvienne aux objectifs fixés en évitant de répéter les erreurs du passé. Le Japon est engagé sur le long terme et continuera à jouer un rôle actif à cet égard.

S'agissant de la sécurité, qui reste la principale source de préoccupation, nous nous félicitons des efforts soutenus déployés par les acteurs concernés, notamment la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), pour juguler l'insurrection et mettre un frein aux activités terroristes. Nous appuyons et encourageons les efforts déployés par l'Afghanistan et le Pakistan pour améliorer la sécurité à travers et le long des frontières et nous soutenons leur projet de convoquer des jirgas transfrontières visant à instaurer la confiance et promouvoir la stabilité. Nous appuyons également les initiatives prises dans le cadre de la Conférence régionale de coopération économique pour l'Afghanistan.

Le Japon est résolu, une fois que les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion auront été menés à bonne fin, de passer à l'étape suivante en apportant son concours à la réforme du secteur de la sécurité, c'est-à-dire le démantèlement des groupes armés illégaux. Nous sommes préoccupés de voir que, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, des progrès très modestes ont été réalisés à ce jour sur ce plan. Nous constatons cependant que des progrès tangibles sont en cours – par exemple, dans la province de Kapisa, où le démantèlement réussi de groupes armés illégaux a permis de lancer des projets de développement, tout comme dans la province de Takhar au nord-est. Le démantèlement des groupes armés illégaux doit faire l'objet d'un suivi attentif, tout comme les mesures prises pour réformer le secteur de la sécurité, notamment la police, l'armée nationale et l'appareil judiciaire.

À cet égard, ma délégation souhaite féliciter la Slovaquie de l'initiative qu'elle a prise en convoquant un débat public au Conseil de sécurité à la réforme du secteur de la sécurité durant sa présidence, le mois dernier.

Les problèmes liés aux stupéfiants constituent, il est vrai, une menace majeure – non moins grave que celle posée par l'insurrection menée par les Taliban – à la paix et la sécurité en Afghanistan. Nous souscrivons pleinement au point de vue présenté dans le rapport selon lequel il est urgent que toutes les parties prenantes déploient des efforts concertés pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la drogue. Le Japon prend part aux efforts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et contribue au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue afin de mettre en œuvre des projets visant à promouvoir des modes de subsistance différents. Nous sommes également en train de mettre sur pied un plan d'assistance en vue d'éradiquer le trafic de drogues le long de la frontière entre l'Afghanistan et d'autres pays d'Asie centrale, en renforçant les contrôles aux frontières, en collaboration avec l'ONU et les États-Unis.

Le développement constitue un autre élément essentiel pour la consolidation de la paix en Afghanistan. Le rôle des équipes de reconstruction de province est tout particulièrement important à cet effet. Lors de sa visite au siège de l'OTAN, le Premier Ministre Shinzo Abe a indiqué que le Japon allait intensifier sa coopération avec l'OTAN dans ce domaine et mon gouvernement a par la suite pris la décision d'allouer environ 2 milliards de yen en subventions au cours des quelques années à venir afin de financer des projets civils menés par les équipes de reconstruction de province, tels que la construction d'écoles et de cliniques.

Sur le plan bilatéral, la construction d'infrastructures essentielles – en particulier dans le secteur routier – est l'un des domaines prioritaires de l'aide au développement que le Japon fournit à l'Afghanistan. En plus d'avoir contribué à l'amélioration du périphérique entre Kaboul et Kandahar et entre Kandahar et Herat, nous aidons les fonctionnaires afghans chargés de la gestion des routes

à renforcer leurs capacités, pour qu'ils se sentent vraiment partie prenante dans le domaine crucial du développement économique.

Dans cet ordre d'idées, il est essentiel d'atteindre la population des provinces. Nous sommes extrêmement préoccupés des constatations du Secrétaire général faisant état du mécontentement du peuple. Selon le rapport du Secrétaire général et celui de la mission du Conseil du mois de novembre, ce problème explique en grande partie la reprise de l'insurrection, et découle des nominations malencontreuses de la part des autorités, le népotisme tribal et la monopolisation du pouvoir par les tribus, ainsi que la marginalisation de ceux qui n'appartiennent pas aux groupes sociaux et politiques dominants. L'expansion actuelle de la présence de la MANUA dans les provinces, dont le Japon se félicite, est décisive pour régler ce problème. Nous espérons que cette expansion favorisera la reconstruction et le développement des provinces et qu'elle incitera la population locale à soutenir davantage la consolidation de la paix dans le pays. Nous espérons que, sans relâcher leur vigilance à l'égard de la protection de leur personnel, les bureaux régionaux et provinciaux de la MANUA continueront de travailler en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Avant de terminer, je tiens à attirer l'attention des membres du Conseil sur une recommandation formulée par la mission du Conseil de sécurité : la liste établie par le Comité des sanctions contre Al-Qaida et les Taliban doit être dûment mise à jour sur la base des informations les plus récentes possibles. J'espère que le Conseil y accordera toute l'attention voulue.

Le rôle de la MANUA reste crucial pour consolider la paix en Afghanistan dans le cadre fondamental du Pacte. Nous saluons le dévouement avec lequel tout le personnel de la MANUA œuvre sur le terrain. La délégation japonaise est donc favorable à ce que le mandat de la MANUA soit prorogé pour 12 mois supplémentaires et engage vivement le Conseil à adopter en temps utile une résolution à cet effet.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus.

M. Dapkiunas (Bélarus) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), à savoir l'Arménie, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

Nous approuvons dans l'ensemble les conclusions du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2007/152). Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs, et le Directeur exécutif du Bureau pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, M. Costa.

Nous prenons note des progrès accomplis dans le relèvement de l'Afghanistan. Huit des 12 objectifs fixés pour 2006 dans le Pacte pour l'Afghanistan ont été atteints. La communauté internationale continue d'œuvrer avec énergie à la normalisation du pays.

Les États membres de l'OTSC n'en demeurent pas moins préoccupés par la progression de la violence et de la terreur, provoquée par les combattants des Taliban et d'Al-Qaida. Outre qu'elle ralentit le relèvement de l'Afghanistan, la montée de l'insécurité compromet les résultats enregistrés dans le domaine politique. C'est pourquoi il est selon nous primordial que le régime des sanctions mis en place par le Conseil de sécurité soit appliqué dans son intégralité.

Nous restons préoccupés par le problème de la production et du trafic illicites de drogue en Afghanistan. D'après les conclusions du rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, intitulé « Afghanistan : Opium Survey 2006 », la culture du pavot à opium, la production et le trafic illicite de stupéfiants sont en hausse.

Le trafic de drogue en provenance de l'Afghanistan met gravement en péril la sécurité régionale et internationale. L'OTSC considère qu'elle a pour mission de coopérer par tous les moyens possibles avec les acteurs de la coalition antidrogue afin d'enrayer l'afflux des stupéfiants. Un exemple concret des mesures prises par les États membres de l'OTSC est le succès de l'opération internationale de prévention baptisée « Channel 2006 ». Lancée depuis 2003 par les services de police des États membres de l'OTSC, cette opération a permis de dépister et de neutraliser les filières de contrebande des composants utilisés dans la production de l'héroïne et de saisir plusieurs tonnes de stupéfiants ainsi que de grandes quantités d'armes à feu et de munitions. Nous invitons depuis longtemps nos partenaires de l'OTAN à participer à cette opération.

Conscients de l'importance de l'appui militaire et humanitaire fourni dans le cadre de l'assistance internationale au relèvement de l'Afghanistan, nous sommes convaincus qu'il faut désormais accorder la priorité absolue au règlement des problèmes économiques et sociaux du pays. Les difficultés socioéconomiques font partie des facteurs qui expliquent que les Taliban et les combattants d'Al-Qaida bénéficient d'un soutien accru, que les extrémistes aient repris leurs positions et que les autorités locales se heurtent à une nouvelle résistance. En témoigne l'aggravation de la situation dans le district de Musa Qala.

Voilà pourquoi il importe de s'attacher à instaurer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans le pays. L'apparition de perspectives économiques et, partant, d'une amélioration des conditions de vie créera les conditions requises pour la reprise de l'activité économique et commerciale, pour le recul de la production de drogue et pour le déclin des activités terroristes.

Nous pensons que l'ONU doit conserver un rôle de premier plan dans les affaires afghanes même à la fin du processus de Bonn. Cela concerne la coordination des efforts de consolidation de la paix et de relèvement que la communauté internationale déploie dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan.

Nos gouvernements souhaitent la paix, la stabilité et la prospérité économique de l'Afghanistan. Nombreux sont les exemples des succès de la coopération économique entre les pays de l'OTSC et l'Afghanistan : l'Ouzbékistan a participé à la remise en état de l'axe routier reliant Mazar-i-Sharif à Kaboul ainsi qu'à la reconstruction de 11 ponts; il fournit de l'énergie électrique dans le nord du pays à des tarifs avantageux; le Tadjikistan alimente en électricité la province de Kunduz; enfin, les principaux obstacles à l'engagement actif et durable des grands groupes russes en Afghanistan ont été levés.

Il importe également de renforcer la coopération régionale, notamment entre l'Afghanistan et ses voisins, dans un grand nombre de questions touchant la sécurité, les projets économiques et la lutte contre la drogue. Le Conseil des ministres de l'OTSC a créé un groupe de travail sur l'Afghanistan chargé d'intensifier la coopération dans ces domaines. Les États membres de l'OTSC ont présenté une série de recommandations concernant, entre autres, le développement des axes de transports transfrontaliers. Il convient à ce sujet de mentionner la création d'un axe international de transport traversant l'Afghanistan. Nos États possèdent des compétences et une expérience indispensables, de même que des moyens économiques et techniques qui pourraient s'avérer utiles. Ainsi, nous considérons que l'OTSC peut jouer un rôle notable dans la bonne exécution des projets relevant du Pacte pour l'Afghanistan. Nous sommes également prêts à offrir un large assortiment de biens de qualité et bon marché pour la bonne mise en œuvre de ces projets, notamment à travers la mise en commun des commandes adressées aux États membres de l'OTSC par les pays donateurs et les organisations internationales.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Organisation du Traité de sécurité collective s'acquitte des responsabilités qui sont les siennes pour garantir la sécurité dans la région. Nous continuerons de participer d'une manière constructive au relèvement de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada se réjouit de pouvoir intervenir devant le Conseil de sécurité au sujet de l'Afghanistan, pays qui occupe une très grande place dans les esprits des Canadiens.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport franc et sans détour sur la situation en Afghanistan (S/2007/152). Les progrès sont indéniables : les Afghans ont leur propre parlement, les réfugiés sont revenus en grands nombres, les femmes montent des affaires et ont recommencé à envoyer leurs filles à l'école. Cela dit, les belles paroles ne sont plus de mise lorsqu'il s'agit de parler des problèmes réels et urgents auxquels l'Afghanistan reste confronté. La violence liée à l'insurrection, qui s'explique en partie par fait que qu'il existe une certaine tolérance à l'égard des problèmes de gouvernance et de corruption, constitue un obstacle réel au développement des droits politiques, sociaux et économiques du pays.

Nous joignons notre voix à celle du Secrétaire général pour remercier son Représentant spécial, Tom Koenigs, et le courageux personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également M. Koenigs et M. Costa des exposés très utiles qu'ils nous ont faits aujourd'hui.

L'ONU est la pierre angulaire de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. Nous comptons sur la MANUA pour guider la communauté internationale dans ses efforts visant à aider les Afghans à reconstruire leur pays.

Le Canada est attaché à l'émergence d'un Afghanistan stable et prospère, où règnent la sécurité et la démocratie. Son aide au développement – plus de 1,2 milliard de dollars sur 10 ans – et sa contribution militaire – 2 500 soldats déployés dans le sud – témoignent de cet attachement. Depuis que le Secrétaire général a remis son dernier rapport sur l'Afghanistan (S/2006/727), le Canada a augmenté son financement de 200 millions de dollars, ce qui en fait le troisième donneur bilatéral de l'Afghanistan. Nous avons déployé un escadron de chars d'assaut et du personnel de soutien dans le sud de l'Afghanistan.

Le Canada est reconnaissant à ses nombreux partenaires en Afghanistan de leurs généreuses contributions. Et nous exhortons ceux qui peuvent en faire davantage à le faire. Ce ne sont pas les besoins qui manquent dans ce pays courageux qui s'efforce de se relever après des décennies de conflit violent.

Le Canada accueille favorablement la décision de la MANUA de faire de 2007 une année centrée sur les provinces. Dans le contexte de l'Afghanistan, une année centrée sur les provinces est synonyme d'année centrée sur le peuple afghan. La grande majorité des Afghans, à savoir au moins 90 % d'entre eux, vivent dans des villes et des villages à l'extérieur de Kaboul. Le Gouvernement afghan, de concert avec la communauté internationale, doit et peut mettre sur pied des institutions centrales et favoriser l'émergence de politiques nationales, mais nous ne devons pas oublier les millions de personnes qui résident à l'extérieur de la capitale.

Mais, en pratique, que signifie une année centrée sur les provinces? Cela signifie que le Gouvernement afghan et la communauté internationale, dont la MANUA, doivent intensifier leurs efforts pour étendre leur présence et leurs programmes aux provinces. Se concentrer sur les provinces, c'est favoriser la saine gouvernance dans les provinces, les districts et les collectivités. Les Afghans ont eu des dirigeants tyranniques et ont connu l'oppression des politiques appliquées par la force des armes. Ils veulent des dirigeants qui leur assureront la sécurité, qui créeront les conditions nécessaires à une prospérité modeste et qui reconnaîtront leur droit à décider eux-mêmes de leur destinée. Il faut veiller à mettre en place les mécanismes nécessaires à assurer l'intégrité des autorités afghanes – que ce soit les gouverneurs, les conseils provinciaux ou la Police nationale afghane. Lorsque les dirigeants chancellent, il faut inciter les Afghans possédant les compétences et les capacités voulues à se manifester.

Le Canada espère que le groupe de nomination des hauts fonctionnaires, qui constitue un jalon à court terme du Pacte pour l'Afghanistan et un élément clef du Plan d'action pour la paix, la réconciliation et la justice, débouchera sur une meilleure gouvernance. Le Canada collabore aussi avec le Gouvernement afghan pour mettre sur pied un secrétariat qui appuiera le groupe.

Se concentrer sur les provinces se traduira également par la mise en œuvre des programmes nationaux dans les provinces. La communauté internationale, par l'intermédiaire de ses 25 équipes de reconstruction provinciales, doit travailler de concert avec le Gouvernement afghan pour assurer une reconstruction et un développement homogènes à la grandeur du pays. Le Programme de solidarité nationale, qui vise à accroître la participation de la base au processus de développement du pays en renforçant la capacité des conseils de développement communautaires, constitue un excellent exemple d'un programme mis en œuvre au niveau des citoyens ordinaires. Le Canada soutient ce programme sans réserve; il y a à peine deux semaines, nous nous sommes engagés à verser jusqu'à 55 millions de dollars supplémentaires par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en français*)

Pour la MANUA, se concentrer sur les provinces veut aussi dire étendre la présence de l'ONU dans tout le pays. Nous accueillons favorablement le désir de la MANUA de conserver ses bureaux régionaux tout en augmentant, au cours de l'année, le nombre de ses bureaux provinciaux, notamment en ouvrant de nouveaux bureaux dans les provinces de Day Kundi et du Ghor. Toutefois, comme le Secrétaire général le fait clairement remarquer dans son rapport, l'expansion de la MANUA nécessite des ressources concomitantes. La MANUA, aidée de la communauté internationale, doit s'assurer que ses bureaux disposent du personnel adéquat et que son personnel bénéficie de la protection qu'il lui faut pour pouvoir s'aventurer à l'extérieur des

zones sécurisées et remplir ses fonctions de sensibilisation et de coordination.

Le Canada est fier de faire partie d'une initiative réellement internationale visant à aider les Afghans. Nous contribuons, comme plus de 60 autres pays, au développement et à la reconstruction de l'Afghanistan. Et, dans le cadre d'une mission autorisée par l'ONU et dirigée par l'OTAN, nous avons le plaisir de collaborer avec 36 autres pays à sa stabilisation.

Enfin, le Canada continuera à faire tout ce qu'il peut pour appuyer les Nations Unies et la MANUA, dont le rôle est vital au succès des efforts de la communauté internationale en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Doraiswami (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord transmettre les regrets du Représentant permanent de l'Inde, l'Ambassadeur Nirumpam Sen, qui, à la dernière minute, n'a pas été en mesure de prendre la parole devant cet organe au nom de l'Inde.

J'ai l'honneur de donner lecture de cette déclaration en son nom :

> « L'Inde se joint aux autres délégations qui vous ont félicité, Monsieur le Président, pour l'habileté avec laquelle vous dirigez le Conseil de sécurité au cours de ce mois. Nous remercions également le Représentant spécial Koenigs et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Costa, de leurs exposés complets et lucides. Pour l'Inde, et compte tenu de nos liens historiques et culturels avec le peuple afghan, le sujet d'aujourd'hui revêt une très grande importance, en particulier étant donné que le Conseil de sécurité envisage de proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).
>
> Il incombe à la communauté internationale, notamment aux États de la région, de poursuivre les efforts en cours afin d'aider l'Afghanistan à sortir de la guerre, des conflits et des privations. La consolidation des gains durement obtenus depuis la chute du régime régressif des Taliban doit donc constituer un objectif à long terme pour chacun d'entre nous, pas simplement une manœuvre tactique pour le présent.

De prime abord, le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan correspond donc bien à l'évaluation de l'Inde quant à la situation sur le terrain. Néanmoins, certaines parties du rapport concernant la situation sécuritaire sont déprimantes, notamment le recours fréquent au terme “insurgés”; c'est pour nous un euphémisme qui ne décrit pas comme il se doit les extrémistes et les terroristes les plus vicieux qui soient.

Le rapport met également en lumière le fait que l'Afghanistan glisse progressivement vers la violence. L'Inde a toujours dit que l'on ne pouvait pas négocier avec ceux qui s'engagent sur la voie de la terreur. Il y a trois mois, l'Inde a fait remarquer qu'il n'était pas clair que les efforts visant à trouver des moyens de négocier la paix dans les provinces les plus troublées de l'Afghanistan avaient porté leurs fruits. Le rapport du Secrétaire général et la tendance croissante des attentats-suicide commis par les terroristes attestent hélas de cette réalité. Il n'est pas question de tolérer cette violence, et une voix internationale forte et unifiée condamnant le terrorisme international est aujourd'hui indispensable. Nous devons continuer de réagir au terrorisme de manière vigoureuse tout en mettant l'accent sur un renforcement aussi rapide que possible des capacités en Afghanistan afin d'assurer une gouvernance et un développement efficaces et de garantir les dividendes de la paix. Cet ordre de priorité s'explique, de manière évidente : le développement, la bonne gouvernance et d'autres symboles de la démocratie se fondent avant tout sur la paix et la stabilité.

C'est dans ce contexte que nous nous félicitons de l'achèvement de l'expansion de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), de la stratégie actuelle qui vise à déployer un plus grand nombre d'équipes de reconstruction provinciales, et des efforts en vue d'élargir la capacité et la taille de l'Armée nationale afghane et de la police afghane. Il est particulièrement méritoire, comme le note le rapport, que l'Armée afghane participe activement aux opérations de combat alors qu'elle est en cours de formation, tout en s'employant à “améliorer” le soutien logistique, les institutions administratives, etc.

L’appui au budget national, afin de permettre une expansion rapide des capacités de la police et de l’armée, reste insuffisant, et cela est une source de préoccupation. Le fait de permettre à l’État afghan d’appuyer des institutions publiques pan-afghanes dotées de l’équipement et du financement appropriés qui exercent le monopole de l’État sur le recours à la force doit faire partie de la stratégie à long terme de la communauté internationale. Tant que ce processus ne sera pas prévisible et irréversible, il est peu probable que les efforts visant à démanteler les groupes armés illégaux pourront vraiment avancer. Tant que l’on ne donnera pas tous les moyens aux forces de l’ordre afghanes, le lien entre le trafic de drogue et le terrorisme ne sera pas rompu.

Ceci m’amène à la question du développement. Dans des circonstances normales, les délais fixés pour la reconstruction ne se télescoperaient pas autant et les avantages seraient répercutés aussi finement et largement que possible. La situation en Afghanistan exige cependant que le développement vienne après la sécurité; par conséquent, il arrive parfois que l’on n’adopte pas une approche aussi équilibrée que possible. L’exemple du trafic de stupéfiants est particulièrement pertinent à cet égard. Il est, d’une part, nécessaire de prendre des mesures vigoureuses contre les trafiquants de drogue et leurs mercenaires, ainsi que contre ceux qui transforment la matière première. Mais après cela, notre effort doit consister à offrir des emplois de substitution aux agriculteurs et aux autres qui sont, malgré eux, des victimes de l’industrie de la drogue. Dans de telles circonstances, il est difficile d’avoir une approche totalement équilibrée.

À cet égard, nous notons que les donateurs ont souvent tendance à tenter de régler tous les problèmes à la fois dans le pays récipiendaire. C’est naturel, voire compréhensible. Mais on ne saurait être prescriptif lorsque l’on fournit une assistance, car c’est souvent la meilleure manière d’aliéner les bénéficiaires de nos bonnes intentions. Nous pensons que les donateurs doivent laisser le Gouvernement et le peuple afghans établir leur liste de priorités en matière de développement, et celle-ci diffère parfois de la nôtre. Lorsque des denrées de base, telles que la nourriture, les médicaments, l’abri et l’éducation, sont fournies dans une atmosphère de sécurité relative, il est naturel que les bénéficiaires de cette aide veuillent en profiter davantage.

Nous devons aussi nous concentrer sur les nombreuses réalisations faites par l’Afghanistan au cours des cinq dernières années, et de ne pas voir que le verre à moitié vide. Les dirigeants afghans sont les premiers à reconnaître que la corruption existe, que l’accès de la population aux services publics et à la justice est loin d’être satisfaisant, et que le système politique afghan est encore en pleine évolution. Mais on peut difficilement nier qu’étant donné l’anarchie généralisée des décennies passées, les campagnes de terreurs qui se poursuivent, la sécheresse d’aujourd’hui et la dévastation du passé, tout ce qui a été accompli jusqu’à présent tient du miracle. Les nombreuses tâches qui attendent encore l’État afghan exigent que nous offrions tous à celui-ci une assistance aussi large et durable que possible.

Cela m’amène au rôle de l’aide régionale et internationale, et à la nécessité d’une coordination plus étroite et effective entre les organisations internationales et les parties prenantes en Afghanistan. Dans ce contexte, je salue l’efficacité du processus conduit par le Conseil commun de coordination et de suivi, qui a entrepris de coordonner les activités de tout un ensemble d’acteurs internationaux de la région et au-delà. L’Inde est disposée à y apporter son concours. À cet égard, il faut impérativement souligner qu’en dépit de la myriade de défis qu’il nous faut relever en Afghanistan, les voisins régionaux ne peuvent que jouer un rôle plus direct et plus important dans la réintégration du pays à la région. En effet, le développement durable afghan passera finalement par une réactivation des anciens liens commerciaux, sociaux, culturels et politiques qui ont fait de l’Afghanistan le carrefour de l’Asie orientale, occidentale, méridionale et centrale.

L’Inde s’efforce justement d’appuyer une telle transformation. Elle a eu l’honneur de s’associer à l’Afghanistan pour accueillir la deuxième Conférence de coopération économique régionale, en novembre 2006 à New Delhi, à laquelle ont assisté le Premier Ministre Manmohan Singh et le Président Karzaï. En tant

que prochain Président de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), nous nous réjouissons de recevoir l'Afghanistan pour sa première participation au sommet de l'Association, à New Delhi, au début avril de cette année. Nous estimons que cela renforcera la coopération régionale tout en donnant à l'ASACR les moyens d'étendre son influence à l'Asie centrale et occidentale. Nous pensons également que l'entrée de l'Afghanistan dans l'Association aidera l'ASACR à examiner les questions liées au transit et à la libre circulation des marchandises par-delà les frontières, ce qui aboutira à davantage de développement économique pour l'Afghanistan et la région dans son entier.

Sur le plan bilatéral, l'Inde poursuit ses efforts intensifs en faveur de la reconstruction dans le plus large éventail possible d'activités en Afghanistan. Notre participation actuelle dépasse 750 millions de dollars et couvre la totalité des activités menées – de vastes projets tels que la construction de routes, de lignes électriques et de barrages à des projets plus locaux comme l'équipement et la remise en état des hôpitaux, des écoles, des organisations communautaires, des entrepôts de stockage à froid, etc. Nous sommes également conscients de la nécessité de favoriser l'investissement dans le renforcement des capacités, tant au sein de l'Afghanistan qu'à travers l'octroi chaque année de 500 bourses pour étudier en Inde. Nous voulons veiller à ce que notre aide parvienne largement à toutes les régions du pays.

Pour terminer, l'Inde s'efforcera d'apporter son appui, dans la mesure du possible, à toute activité susceptible de consolider la paix en Afghanistan. Nous y voyons un investissement pour notre région et un moyen d'aider un peuple frère. Dans tous les efforts que nous avons déployés pour la reconstruction et le développement de l'Afghanistan, nous nous sommes assurés de la participation étroite du Gouvernement afghan et du bien-être de son peuple. Cela étant notre but commun, l'Inde réaffirme sa détermination sans faille à appuyer les efforts de reconstruction menés en Afghanistan. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Zarif (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de m'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Nous vous remercions par ailleurs d'avoir organisé la présente séance, et nous vous félicitons pour la manière excellente dont vous dirigez les travaux du Conseil. Nous tenons aussi à remercier le Secrétaire général pour son remarquable rapport détaillé (S/2007/152), ainsi que son Représentant spécial, M. Tom Koenigs, et ses collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leurs efforts inlassables et leur dévouement louable en faveur de l'Afghanistan. Nous nous réjouissons également de la présence de M. Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous lui savons gré de son travail et de son exposé important.

Le peuple et le Gouvernement afghans ont beaucoup avancé. Ils ont atteint tous les objectifs fixés dans l'Accord de Bonn. Ils ont aussi vu la transition politique parvenir à son terme, en décembre 2005, en concluant le processus des élections générales par l'inauguration de l'Assemblée nationale afghane. Cet organe, qui est maintenant devenu une tribune vivante où l'on débat de toutes sortes de questions, offre un contrepoids de plus en plus puissant à la branche exécutive.

Sous la direction du Président Karzaï et bénéficiant de l'aide internationale et régionale, le peuple afghan, malgré l'énormité de la tâche, a considérablement progressé aussi vers la remise en état des infrastructures de base à même de soutenir le développement politique, économique et social tant attendu de leur pays. Entre nombre d'autres faits nouveaux prometteurs, les indicateurs économiques incitent à l'optimisme quant à l'avenir, étant donné que, par exemple, le taux d'inflation poursuit son déclin et que le taux de change reste stable.

Mais en dépit de toutes ces avancées prometteuses et de ces progrès encourageants, le peuple afghan doit encore surmonter des difficultés et des obstacles de taille pour parvenir à la sécurité, à la stabilité et au développement. Le terrorisme et la violence liée à l'insurrection, combinés à une économie de la drogue qui gagne du terrain, constituent encore une terrible alliance de menaces qui laisse planer l'incertitude sur un retour du pays à la paix et à la stabilité. Nous sommes préoccupés par la récente recrudescence des actes de terrorisme et de la violence

liée à l'insurrection, en particulier dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan. En outre, les activités et la violence terroristes des Taliban et d'Al-Qaida sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes. La multiplication des actes de terrorisme et d'autres incidents liés à la sécurité, notamment le nombre élevé d'attentats-suicide – que le rapport décrit comme le lien le plus visible entre l'insurrection et le terrorisme international –, représente une grave menace pour la transition politique à l'échelle nationale et met en péril les acquis du processus de Bonn.

Comme indiqué dans le rapport, au cours de l'année écoulée, les terroristes et les insurgés ont été encouragés par leurs succès stratégiques plutôt que découragés par des échecs tactiques. Par conséquent, à la lumière de certains faits nouveaux survenus sur le terrain, il faut souligner que toute action, y compris le fait d'avoir des contacts avec des individus responsables de l'insécurité et du chaos, qui pourrait être interprétée à tort comme récompensant les terroristes et les criminels s'avèrerait contreproductive en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et l'insécurité en Afghanistan.

La République islamique d'Iran condamne la poursuite des actes de terrorisme commis en Afghanistan et offre son plein appui aux efforts du Gouvernement afghan pour améliorer la situation sécuritaire dans le pays. Nous nous inquiétons de la possibilité de voir s'étendre l'insécurité au reste de l'Afghanistan, y compris dans la partie occidentale du pays, qui est jusqu'à présent restée sûre. Cela aurait un effet néfaste sur le retour des réfugiés et exacerberait le trafic de drogue. Nous sommes d'avis que pour réagir plus efficacement à la recrudescence de la violence terroriste dans certains zones de l'Afghanistan, il convient de renforcer les capacités de la police et de l'armée afghanes. À cet égard, il est impératif que les membres de la communauté internationale n'épargnent aucun effort pour donner aux Afghans les moyens de remédier eux-mêmes à leurs problèmes de sécurité, notamment en intensifiant les efforts visant à améliorer et accélérer la formation et l'équipement de ces organes de sécurité. Nous notons avec satisfaction qu'en dehors de ressources humaines et matérielles insuffisantes, l'Armée nationale afghane continue de faire des progrès.

Comme l'indique le rapport, la culture du pavot et l'économie de la drogue continuent à gagner du terrain en Afghanistan. En tant que pays voisin, l'Iran est extrêmement préoccupé par ce problème très inquiétant. L'Afghanistan produit maintenant 92 % de la production totale d'opium et de ses dérivés, en particulier l'héroïne. Nous partageons l'opinion selon laquelle ce trafic de drogue menace gravement la reconstruction et l'édification de la nation en Afghanistan, en cela qu'il fragilise l'état de droit, favorise la corruption et appuie la violence terroriste.

Il ne fait aucun doute que le terrorisme, l'insécurité et le trafic de drogue sont en Afghanistan des phénomènes qui se renforcent mutuellement, et que les groupes terroristes sont les principaux bénéficiaires de l'argent de la drogue. Il est donc impératif et indispensable que les membres de la communauté internationale, en particulier les pays de destination, ajustent leurs stratégies de lutte contre les stupéfiants en conséquence. Tout aussi importante est la nécessité absolue pour la communauté internationale d'aider le Gouvernement afghan à mettre en œuvre sa stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants.

Nous convenons donc avec le Secrétaire général qu'il faut que les parties prenantes mènent d'urgence un effort concerté afin d'améliorer la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants et que les mesures prises contre l'industrie de la drogue en Afghanistan doivent s'inscrire dans la stratégie d'ensemble visant à mettre sur pied des institutions nationales saines et à rétablir la confiance du peuple dans l'autorité du Gouvernement. Nous croyons en outre que l'Afghanistan, les États de la région et la communauté internationale doivent prendre davantage de mesures concrètes pour lutter contre cette menace, car les mesures prises à ce jour ne correspondent pas à l'ampleur du défi. La République islamique d'Iran a pour sa part livré, au cours des dernières décennies, une guerre coûteuse contre des trafiquants de drogue fortement armés et elle est prête à poursuivre cette lutte. Il est certain que si l'Iran doit mener une lutte de longue haleine contre le trafic de stupéfiants, un appui international et, en particulier, la coopération des pays voisins, seront indispensables.

Nous pensons, comme le Secrétaire général, qu'au vu des difficultés énormes auxquelles l'Afghanistan fait face aujourd'hui, ce pays et ses partenaires internationaux se trouvent une fois encore à un moment clef de la transition du pays. Nous sommes également d'avis qu'il est indispensable que la communauté internationale renouvelle son engagement vis-à-vis de l'Afghanistan et raffermisse les réalisations des six dernières années. À cet égard, le Pacte pour l'Afghanistan, pris en main et dirigé par le

pays, reste le meilleur cadre stratégique de coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. En sa qualité de membre du Conseil commun de coordination et de suivi du Pacte pour l'Afghanistan, l'Iran est prêt à apporter sa contribution au processus et à la réalisation intégrale de cette initiative. Nous réaffirmons également le rôle central de l'ONU en Afghanistan, notamment sa coordination des efforts visant à mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan, et nous appuyons donc la proposition du Secrétaire général visant à proroger le mandat de la MANUA, comme cela est indiqué dans le rapport.

Comme il est dit dans le rapport, l'Iran, qui compte parmi les principaux partenaires économiques de l'Afghanistan dans la région, a ces dernières années intensifié ses liens économiques avec ce pays. Nous avons fourni une aide financière et technique considérable à l'infrastructure de l'Afghanistan. Sur les 560 millions de dollars d'aide à la reconstruction promis par l'Iran à l'Afghanistan à la Conférence de Tokyo, nous en avons à ce jour dépensé plus de 270 millions sur des projets dont nous avons mutuellement convenu dans les domaines de l'infrastructure, des services techniques et éducatifs, de l'aide financière et en nature.

Et en accueillant près de 3 millions de réfugiés afghans depuis 30 ans environ, l'Iran a encouru d'énormes dépenses. Le Gouvernement iranien attend une coopération accrue de la part de la communauté internationale et du Gouvernement afghan en matière de rapatriement volontaire des réfugiés.

Je voudrais, pour terminer, répéter que notre détermination restera inébranlable et que nous continuerons à aider avec énergie le peuple et le Gouvernement afghans dans leur recherche de la paix et de la prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

Mme Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Le succès en Afghanistan exige le renforcement du transfert des responsabilités au Gouvernement afghan, ce qui doit être fait par le biais d'efforts internationaux renforcés et coordonnés visant à la mise en œuvre intégrale du Pacte pour l'Afghanistan. Nous croyons que l'ONU doit jouer un rôle accru en la matière. Nous nous félicitons de la prorogation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et saluons le travail réalisé par le Représentant spécial, M. Koenigs, et par son équipe. La MANUA doit être encore renforcée et élargie afin de jouer un rôle énergique et unificateur. La Norvège encourage l'ONU à poursuivre ses efforts afin d'améliorer les relations entre l'Afghanistan et les pays de la région.

Dans de nombreuses parties du pays, les conditions de sécurité se sont améliorées par rapport à l'année dernière, mais l'avenir n'est pas assuré pour autant. La protection des civils et les conditions propres à l'acheminement de l'assistance humanitaire et à l'aide au développement nous préoccupent. Il faudra que les autorités afghanes, la MANUA et la Force internationale d'assistance à la sécurité travaillent en étroite collaboration. Les forces internationales doivent continuer de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de causer des pertes parmi la population civile. Tous les efforts internationaux doivent être organisés de façon à renforcer le Gouvernement afghan et l'appui de la population afghane à la présence internationale.

Un certain nombre de pays ont augmenté leurs contributions à l'Afghanistan. C'est là un fait nouveau positif. La Norvège a augmenté son aide au développement et son assistance humanitaire, et versera cette année près de 75 millions de dollars, mais nous devons également améliorer la façon dont nous collaborons. Le Conseil commun de coordination et de suivi, présidé conjointement et avec compétence par le Gouvernement afghan et la MANUA, contribue à améliorer la coordination, mais la coordination ne peut être efficace que si nous sommes prêts à être coordonnés. Lors de la dernière réunion du Conseil commun à Berlin, les autorités afghanes nous ont demandé de réduire les conditions attachées à notre assistance. À court terme, nous devrons nous employer à renforcer les capacités par le biais d'efforts conjoints, mais à long terme, il faudra transférer le contrôle au Gouvernement afghan par le biais du budget afghan. Le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan est un bon instrument pour une action commune, et nous encourageons les pays donateurs à acheminer une grande partie de leur financement par l'entremise du Fonds.

Les progrès réalisés dans la promotion de la participation des femmes sont vitaux pour un développement durable. Le Gouvernement afghan et l'ONU doivent redoubler d'efforts pour garantir l'application intégrale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Certains signes indiquent que la production d’opium pourrait encore augmenter, mais il a été établi que cette tendance n’est pas irréversible. La production d’opium a diminué dans certaines provinces où, avec l’appui de la communauté internationale, le gouverneur a affirmé son autorité et où il y a eu concertation avec les dirigeants traditionnels. Nous devons tirer les leçons de ces réussites et nous en inspirer.

À long terme, le renforcement de l’ordre est un élément clef de la stabilité. Nous nous félicitons de la décision de l’Union européenne d’établir une mission au titre de la politique européenne de sécurité et de défense, et nous comptons y apporter une contribution substantielle. Le démantèlement de groupes armés illégaux est essentiel à la sécurité de la population et à la stabilité, et des progrès en la matière ne peuvent plus se faire attendre. La MANUA a un rôle important à jouer, en particulier par le biais du démantèlement des groupes armés illégaux et par le biais d’un dialogue avec les autorités afghanes. La réforme du Ministère de l’intérieur est d’une importance capitale, et nous encourageons les autorités du pays à continuer à redoubler d’efforts à cet égard.

Nous croyons que la paix et la justice vont de pair. Nous soulignons l’importance de la mise en œuvre intégrale du Plan d’action pour la paix, la justice et la réconciliation, conformément au Pacte pour l’Afghanistan et aux attentes du peuple afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : J’informe les membres du Conseil que j’ai reçu du représentant de l’Islande une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l’ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l’assentiment du Conseil, d’inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Sur l’invitation du Président, M. Hannesson (Islande) prend place à la table du Conseil.

Le Président *(parle en anglais)* : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Islande.

M. Hannesson (Islande) (*parle en anglais*) : Nous disons en islandais qu’il y un raisin sec au bout d’une saucisse. Tout ce que ce raisin sec a de bon, c’est qu’il est très petit.

Je voudrais tout d’abord vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir organisé cette séance. Je vous prie de m’excuser d’avoir envoyé ma lettre avec retard. Parfois, mes supérieurs en Islande sont un peu loin. Nous apprécions l’occasion que nous donne ce débat d’examiner franchement la situation en Afghanistan. Le 19 novembre 1946, l’Afghanistan, l’Islande et la Suède sont devenus les premiers nouveaux Membres non fondateurs de l’Organisation des Nations Unies. Depuis, nos histoires ont suivi des cours quelque peu différents, mais nous suivons de près les destinées de nos pays frères que sont la Suède et l’Afghanistan.

Je voudrais m’associer aux orateurs précédents qui ont remercié le Représentant spécial, M. Koenigs, ainsi que M. Costa, le Directeur exécutif de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la présentation de leurs rapports ce matin. Nous partageons pleinement leur évaluation. L’Islande, membre de l’Espace économique européen, souscrit à la déclaration faite par l’Ambassadeur Matussek au nom de l’Union européenne. Nous nous associons également à la déclaration de l’Ambassadeur de la Norvège concernant la promotion de la participation des femmes afghanes.

Plusieurs des orateurs qui m’ont précédé ont déclaré que nous nous trouvons une fois de plus à la croisée des chemins en Afghanistan et qu’une stratégie internationale globale et approfondie, convenue avec le Gouvernement de ce pays, est nécessaire. Cette stratégie doit, premièrement, inclure la sécurité de l’ensemble du pays et inverser la tendance négative qui a entraîné l’augmentation des activités des Taliban et des extrémistes. Deuxièmement, il est indispensable de prendre d’urgence des mesures plus énergiques de lutte contre le trafic et la production de stupéfiants. Troisièmement, il convient de remédier efficacement à la corruption dans l’ensemble de l’Afghanistan. Quatrièmement, les activités économiques légales doivent être renforcées, ce qui entraînerait une augmentation des recettes publiques. Cinquièmement, les infrastructures en Afghanistan doivent être améliorées et, sixièmement, le Gouvernement afghan doit pouvoir compter sur l’appui international à long terme. À cet égard, les voisins de l’Afghanistan, la MANUA, la FIAS, l’Union européenne et d’autres jouent un rôle essentiel.

Deux personnes envoyées par l’Islande travaillent au quartier général de l’OTAN à Kaboul. L’un est conseiller politique au bureau du Représentant spécial

et s'occupe principalement du secteur de l'aviation en Afghanistan. L'autre est le gestionnaire principal du service de l'information, chargé des relations avec la presse et de l'information interne pour le quartier général. Actuellement, six Islandais travaillent à l'aéroport de Kaboul et, à compter du 1er avril, sept postes seront occupés par des Islandais. Le personnel déployé à l'aéroport international de Kaboul est principalement chargé de la supervision des opérations d'entretien et de l'appui, ainsi que du camp de Kaya. Il s'occupe d'ingénierie, de logistique, du parc automobile, du cantonnement des troupes et de la gestion des ressources humaines à Kaya, pour ne citer que quelques tâches.

L'Islande coopère actuellement avec l'OTAN pour déterminer comment préparer le transfert de la responsabilité de l'aéroport aux autorités afghanes, en commençant à former le personnel local. Cela fait partie d'un plan général plus vaste concernant l'aéroport international de Kaboul et requiert l'aide de nombreuses organisations internationales, telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'Islande suivra de près les préparatifs en vue du transfert et est prête à inciter davantage de personnes à participer à ce transfert et même à le gérer.

Depuis un an et demi, l'Islande maintient une équipe mobile de liaison et d'observation de six personnes au sein de l'équipe de reconstruction provinciale à Shagarkhan, placée sous le contrôle de la Lituanie. Elle a aussi détaché un spécialiste du développement au sein de l'équipe, afin de contribuer aux projets de reconstruction et de développement dans la région. Il a été décidé de retirer l'équipe mobile de liaison et d'observation et d'envisager l'attribution d'un plus grand nombre de missions et de postes civils pour la remplacer, si possible. Cette question est actuellement à l'examen, et il a été demandé aux responsables lituaniens de fournir des informations sur les postes qui doivent être pourvus au sein de l'équipe de reconstruction provinciale et qui pourraient être attribués à l'Islande.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Koenigs.

M. Koenigs (*parle en anglais*) : J'ai pris bonne note de toutes les observations très constructives formulées aujourd'hui. Elles permettront à la MANUA d'orienter ses travaux à l'avenir.

Je voudrais faire trois remarques. Premièrement, je voudrais remercier le Conseil et tous ses membres pour leur appui constant au peuple afghan et au Gouvernement afghan démocratiquement élu. La MANUA continuera sans nul doute à mettre en œuvre le mandat que le Conseil nous a confié. Je suis très reconnaissant aux membres du Conseil de vouloir proroger le mandat de 12 mois supplémentaires, ce qui renforcerait le travail qu'accomplit la MANUA pour la protection des civils touchés par le conflit armé. Enfin, j'ai pris note des nombreuses observations franches et très encourageantes formulées à l'égard du travail de la MANUA et de son personnel. C'est avec plaisir que je transmettrai ce message à notre personnel, qui compte près de 300 membres internationaux et 1 200 nationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je remercie tout le monde, en particulier les interprètes, d'être resté avec nous si longtemps. Nous promettons de faire plus rapidement la prochaine fois.

La séance est levée à 14 h 5.